

VOL. 22, N° 2  
AUTOMNE 2012

# Santé Québec

LA REVUE DE L'ORDRE DES INFIRMIÈRES  
ET INFIRMIERS AUXILIAIRES DU QUÉBEC

## /// PORTRAIT

**Prix Charlotte-Tassé**  
Marie-Hélène Brousseau

## /// RÉTROSPECTIVE

**Congrès et  
AGA 2012**





# supporo

**NOUVEAU!**

**Bas et collants élastique à compression graduelle pour homme et femme.**

*Compression graduelle de 16 à 20 mmHg*

**Bas transparent ouvert aux orteils**  
pour une meilleure aération.  
Idéal pour les chaussures ouvertes.

**Bas et collant opaques**  
disponibles en 4 couleurs.  
Noir, marine, beige, fumo.



*Idéal pour les voyageurs*

*De qualité supérieure, exigez les bas **supporo** chez votre pharmacien!*

**SUPPORO INTERNATIONAL INC.**  
9675, ave Papineau # 180, Montréal, Qc  
Tél.: 514-384-4424 / 1-800-361-6857  
www.supporo.com



cUL CE RoHS

## Bidet Électronique

TYPE OVALE



## supporo

**Thermocure**  
**Produits chaleur**  
Ceinture / Épaule  
Genouillère



**Thermocure** est spécifiquement conçu pour vous protéger du froid et de l'humidité. Fabriqués de laine de qualité supérieure, **Thermocure** procure confort, discrétion et chaleur maximale qui aident à soulager des douleurs musculaires, arthritiques et rhumatismales causées par les écarts de température, les entorses, les lombagos, etc.

## Supporo®

**Bas en laine**

70% Laine  
23% Nylon  
7% Élasthane



Les bas de laine **Supporo®** vous protège du froid, de l'humidité et des écarts de température. Fait de laine afin d'obtenir une chaleur maximale et pour aider à soulager les douleurs musculaires, arthritiques et rhumatismales.



### Rédactrice en chef

Catherine-Dominique Nantel

### Rédaction et coordination

Suzanne Blanchet

### Révision et lecture d'épreuves

Diane Iezzi

### Traduction

Luke Sandford

### Coordination à l'interne

Laura Kristof

### Graphisme

www.agencemediapresse.com

### Photo de la page couverture

Valérie Paquette

### Imprimerie

Solisco

### Comité d'orientation

Régis Paradis

/ infirmier auxiliaire, président

Mireille Corriveau

/ infirmière auxiliaire, administratrice

Hélène Laprés

/ infirmière auxiliaire

Christine Rivard

/ infirmière auxiliaire

### Publicité et promotion

Serena Hillaert, conseillère publicitaire  
Communications Publi-Services inc.

/ 450 227-8414, poste 311

/ 1 866 227-8414

/ shillaert@cpsmedia.ca

/ www.cpsmedia.ca

### POLITIQUE RÉDACTIONNELLE

La revue *Santé Québec* est publiée par l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec. Cependant, des articles peuvent provenir d'associations ou de personnes dont l'opinion ne reflète pas nécessairement le point de vue de l'OIIAQ; par conséquent, ils n'engagent que leur auteur.

Les articles écrits par l'OIIAQ peuvent être reproduits à la condition d'en mentionner la source. Les autres textes ne peuvent l'être sans l'autorisation expresse de leur auteur.

Ce numéro de *Santé Québec* a été tiré à 37 500 exemplaires.

### Abonnement

/ 3 numéros par année

/ Canada : 20\$ / Autres pays : 25\$

### Santé Québec

/ 531, rue Sherbrooke Est

/ Montréal (Québec) H2L 1K2

/ 514 282-9511 / 1 800 283-9511

/ www.oiiq.org

/ Dépôt légal : ISSN 1120-3983

/ Poste publication : 40011580

Le générique féminin est utilisé dans cette publication sans discrimination à l'égard du genre masculin, et ce, dans l'unique but d'alléger le texte.

Les initiales LPN (*Licensed Practical Nurse*) sont utilisées en anglais pour désigner l'infirmière auxiliaire.

### MISSION

L'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec a pour mandat d'assurer la protection du public en exerçant une surveillance de l'exercice de la profession à l'aide de divers mécanismes prévus par le *Code des professions* et ses règlements. L'Ordre a aussi pour mission de favoriser le développement professionnel de ses membres tout en visant l'excellence, et ce, afin de contribuer à l'amélioration de la qualité des soins et de la santé de la population.

### PRÉSIDENT ET

ADMINISTRATEURS DE L'OIIAQ

#### Président

Régis Paradis

#### Laurentides – Lanaudière

Ronald Beaudet

#### Centre-du-Québec

Diane Blanchard

#### Montérégie

Carmelle Champagne-Chagnon

Julie Inkel

Christiane Pineault

#### Montréal – Laval

Mireille Corriveau

Martine Plante

Lyne Tétreault

Lise Therrien

Claire Thouin

#### Capitale-Nationale

Hélène Alain

Anne Bélanger

André Richard

#### Abitibi-Témiscamingue

et Nord-du-Québec

Suzanne Lafrenière

#### Estrie

Diane Lavers

#### Saguenay–Lac-Saint-Jean

et Côte-Nord

Pierre Martin

#### Outaouais

Lyne Plante

#### Chaudière-Appalaches

Louise Quirion

#### Mauricie

Johanne Vincent

#### Bas-Saint-Laurent

et Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

Luc St-Laurent

### ADMINISTRATEURS NOMMÉS

PAR L'OFFICE DES PROFESSIONS

Robert Dufresne

Jeanne Duhaime

Noëlla Huot

Raymond Proulx

/ 4

### LE MOT DU PRÉSIDENT

LES INFIRMIÈRES AUXILIAIRES SONT PRÊTES À EXERCER  
DANS LA COMMUNAUTÉ

/ 5

### A WORD FROM THE PRESIDENT

LPNs ARE READY TO PRACTICE PROFESSIONALLY  
IN THE COMMUNITY

/ 6

### LE MOT DE LA SECRÉTAIRE

/ 10

### RÉTROSPECTIVE

COLLOQUE DES CIIA

CONGRÈS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

/ 14

### RAPPORT DU PRÉSIDENT

/ 16

### PORTRAIT

MARIE-HÉLÈNE BROUSSEAU

INFIRMIÈRE AUXILIAIRE ET FIÈRE DE L'ÊTRE

/ 20

### CHRONIQUE PHARMACOLOGIE

LES ANALGÉSIFIQUES NARCOTIQUES EXIGENT  
DE NOMBREUSES PRÉCAUTIONS

/ 25

### FORMATION

L'OIIAQ LANCE SON PORTAIL DE FORMATION CONTINUE

/ 26

### APPEL DE CANDIDATURES

DIRECTION DU SERVICE DE L'INSPECTION PROFESSIONNELLE

/ 27

### NOUVELLES

/ 32

### MÉDAILLE DU MÉRITE

/ 34

### NOUVEAUX MEMBRES

/ 43

### AVIS DE RADIATION

ET DE LIMITATION DU DROIT D'EXERCICE

/ 45

### AVIS AUX MEMBRES

MODIFICATIONS À UN RÈGLEMENT

# LES INFIRMIÈRES AUXILIAIRES SONT PRÊTES À EXERCER DANS LA COMMUNAUTÉ



**LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC A PRÉSENTÉ À LA POPULATION SA PREMIÈRE POLITIQUE SUR LE VIEILLISSEMENT. LES INFIRMIÈRES AUXILIAIRES VEULENT FAIRE LEUR PART POUR EN APPUYER LA MISE EN ŒUVRE.**

Améliorer l'implication et la contribution des aînés à la communauté. Permettre aux personnes âgées de vieillir en santé dans leur communauté. Créer à l'intention des personnes âgées des environnements sains, sécuritaires et accueillants. Voilà les orientations principales de la première politique gouvernementale sur le vieillissement, lancée le 3 mai dernier sous un nom évocateur : Vieillir et vivre ensemble – Chez soi, dans sa communauté, au Québec.

Je me réjouis de la création de cette politique, qui s'inspire de la vision du vieillissement prônée par l'Organisation mondiale de la Santé, et plus particulièrement de l'orientation selon laquelle on souhaite aider les personnes âgées à vieillir en santé, à domicile et dans leur communauté. Pour atteindre son objectif, le gouvernement adoptera diverses stratégies. Il accroîtra, notamment, l'offre de service ainsi que l'accès aux services et misera sur la concertation des acteurs.

Si nous voulons améliorer la qualité de vie de nos aînés et les maintenir aussi longtemps que possible dans la communauté, nous devons pouvoir compter sur les services de soignants offerts à domicile par l'entremise des CLSC. Il est essentiel d'avoir recours aux infirmières auxiliaires dans le cadre de ces programmes, et l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec (OIIAQ) le préconise depuis de nombreuses années. Plusieurs projets d'intégration des infirmières auxiliaires en soins à domicile ont d'ailleurs déjà montré une augmentation significative de l'offre de service et la satisfaction de la clientèle, notamment au Centre de santé et de services sociaux du Sud-Ouest-Verdun<sup>1</sup>.

L'Association québécoise d'établissements de santé et de services sociaux a mené un sondage<sup>2</sup> auprès des directeurs du programme Perte d'autonomie liée au vieillissement (PALV). Selon les résultats publiés en 2011, « 90% des établissements ont révisé le rôle des infirmières et rehaussé leurs fonctions. Toutefois, seulement 31% des répondants disent avoir complété l'intégration des infirmières auxiliaires, et 32% n'ont pas amorcé cette intégration. Par ailleurs, autant d'établissements ne se sont pas encore attaqués à l'élargissement des tâches dévolues aux auxiliaires de santé et de services sociaux<sup>3</sup> ».

Les infirmières auxiliaires sont prêtes à exercer dans la communauté. Les directions d'établissements doivent accélérer le pas et leur offrir des postes dans le cadre des programmes de soins à domicile. Certains CLSC ont mis sur pied des modèles d'organisation qui respectent le rôle de chacun des intervenants : infirmières, infirmières auxiliaires et auxiliaires de santé et de services sociaux. Les établissements de santé doivent s'en inspirer et se fixer des objectifs concrets pour accroître rapidement l'offre de soins et services à domicile.

Les orientations du gouvernement sont très claires et tiennent compte des changements démographiques et du vieillissement de la population. L'OIIAQ entend demeurer vigilant afin qu'elles deviennent réalité.

Le président-directeur général,

Régis Paradis, inf. aux.

1. ASSOCIATION QUÉBÉCOISE D'ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX, *6 cibles pour faire face au vieillissement de la population*, Montréal, 2011, p. 32.

2. *Id.*, *Résultats du sondage sur l'état d'actualisation des orientations ministérielles dans l'offre et l'organisation des services des CSSS aux personnes âgées en perte d'autonomie*, Montréal, 2010, 12 p.

3. *Id.*, *6 cibles, op. cit.*, p. 29.

# LPNs ARE READY TO PRACTICE PROFESSIONALLY IN THE COMMUNITY

**THE QUEBEC GOVERNMENT RECENTLY UNVEILED ITS POLICY ON AGING. LPNs WANT TO DO THEIR PART IN SUPPORTING THE IMPLEMENTATION OF THIS POLICY.**

Improving seniors' contributions and involvement at the community level... enabling seniors to grow older healthily in their communities... creating healthy, safe and welcoming environments for seniors. Those are the three main objectives of the Quebec government's policy on aging, unveiled on May 3 under the evocative title of *Aging in Quebec means living together, at home, in the community*.

I am very pleased that this policy has been introduced. It draws its inspiration from the vision of aging promoted by the World Health Organization, in particular the focus on helping seniors to grow older healthily at home and in their communities. To achieve its objectives, the government will be adopting various strategies, including expanding the service offer, facilitating service access and building stakeholder consensus.

If we hope to improve the quality of life for our seniors and help them live as long as possible in their communities, we must be able to rely on the home care programs offered through local community service centres (CLSCs). LPNs have an essential role to play within these programs, as the OIIAQ has been advocating for many years. Various projects aimed at integrating LPNs within home care programs have already shown a significant increase in the service offer and in client satisfaction, particularly at the Centre for Health and Social Services of southwest/Verdun (CSSS SOV).<sup>1</sup>

The Quebec association of health and social services institutions (AQESSS) surveyed the directors of the age-related loss of autonomy program (*perte d'autonomie liée au vieillissement/PALV*).<sup>2</sup> According to the findings made public in 2011, "90% of the institutions have reviewed the role of RNs and expanded their duties. However, only 31% of the respondents reported that LPNs had been fully integrated, while 32% said that they had not yet begun the integration process. In addition, a similar percentage of respondents have yet to expand the duties assigned to health and social service aides."<sup>3</sup>

LPNs are ready to practice professionally in the community. Management at the institutional level should step up the pace and hire more LPNs to work in home care programs. A number of CLSCs have developed organizational models that respect the roles of all stakeholders (RNs, LPNs and health and social service aides). Health care institutions should follow suit while setting concrete goals aimed at expanding the home care services offer without delay.

The government's objectives are crystal clear and reflect demographic changes and the aging population. The OIIAQ intends to remain vigilant in the pursuit of these objectives.

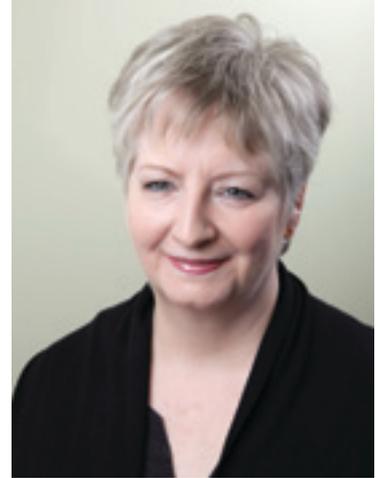


Régis Paradis, LPN  
President and Executive Director

<sup>1</sup> Association québécoise d'établissements de santé et de services sociaux (AQESSS), *Six cibles pour faire face au vieillissement de la population* [Six ways to tackle the aging population], Montreal, 2011, p. 32.

<sup>2</sup> *Id.*, *Résultats du sondage sur l'état d'actualisation des orientations ministérielles dans l'offre et l'organisation des services des CSSS aux personnes âgées en perte d'autonomie* [Results of the survey on the status of ministerial objectives concerning the offer and organization of CSSS services for seniors with diminished autonomy], Montreal, 2010, p. 12.

<sup>3</sup> *Id.*, *Six cibles, op. cit.*, p. 29.



PAR ANDRÉE BERTRAND

### / Remboursement de la cotisation : modifications de la politique

La politique adoptée par le conseil d'administration (CA) de l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec (OIIAQ), qui prévoyait le remboursement en totalité ou en partie de la cotisation annuelle lors d'un congé de maternité, a été abolie en mars dernier. Le CA a cependant maintenu le remboursement de la cotisation annuelle, en totalité ou en partie, pour les personnes qui prennent leur retraite en cours d'année. Pour se prévaloir de ce privilège, il faut faire parvenir, à l'adresse ci-dessous, une preuve écrite de son employeur, confirmant la date du départ à la retraite, ainsi que l'original de son attestation de membre. Sont admissibles les demandes de remboursement pour une retraite prise entre le 1<sup>er</sup> avril 2012 et le 31 mars 2013, qui auront été faites au plus tard le 15 mars 2013.

#### Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec

Andrée Bertrand, secrétaire  
531, rue Sherbrooke Est  
Montréal (Québec) H2L 1K2

### / Actions sociales

Grâce à une entente de partenariat avec La Capitale assurances générales, l'OIIAQ remet chaque année, sous forme de dons, l'argent qui lui est versé en ristourne. Cette année, nous avons fait un don de 7 000 \$ à la Fondation Gilles Kègle, qui vient en aide aux personnes seules et démunies.

Nous avons aussi versé 2 000 \$ à chacun des organismes suivants pour ce qu'ils accomplissent dans leur domaine : le Club des petits déjeuners du Québec met tout en œuvre afin que chaque enfant reçoive un déjeuner nutritif; le Centre Prévention Suicide Centre-de-la-Mauricie Mékinac offre de l'espoir et une présence respectueuse et confidentielle pour briser l'isolement; l'Auberge du cœur Le Baluchon propose l'hébergement pour un séjour de courte durée aux jeunes en difficulté; la maison L'Élyme des sables offre des soins palliatifs à Sept-Îles; la Société canadienne de la sclérose en plaques propose ses services aux personnes atteintes de sclérose en plaques et subventionne la recherche sur la cause et le remède de cette maladie; la maison Havre l'Éclaircie accueille des femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants en Chaudière-Appalaches; la Société canadienne du cancer a pour mission l'éradication du cancer et l'amélioration de la qualité de vie des personnes atteintes; la Maison Marie-Élisabeth offre des soins palliatifs à Rimouski; la Fondation René-Verrier construira une maison de soins palliatifs dans la région de Drummondville; la Fondation Jean-Michel Anctil fait la promotion de la persévérance scolaire auprès des jeunes.



Régis Paradis, président, inf. aux., OIIAQ; Gilles Kègle, inf. aux., Fondation Gilles Kègle



Janic Aubin, coordonnatrice, Dons et partenariats, Club des petits déjeuners du Québec; Martine Plante, inf. aux., administratrice, OIIAQ; Marie-Esdras Beauvoir, commis, Gestion des dons, Club des petits déjeuners du Québec



Suzanne Cassista, directrice générale, L'Élyme des sables; Pierre Martin, inf. aux., administrateur, OIIAQ



Lise Gaudet, directrice générale, Centre Prévention Suicide Centre-de-la-Mauricie Mékinac; Johanne Vincent, inf. aux., administratrice, OIIAQ



Annie Brault et Louis Adam, respectivement directrice du développement et directeur général, Société de la sclérose en plaques; Claire Thouin, inf. aux., administratrice, OIIAQ



Steve Bilodeau et Suzanne Demers, respectivement intervenant et directrice, Auberge du cœur Le Baluchon; Christiane Pineault, inf. aux., administratrice, OIIAQ; Audrey Sawyer, intervenante, Auberge du cœur Le Baluchon



Isabelle Fecteau, coordonnatrice, Havre l'Éclaircie; Louise Quirion, inf. aux., administratrice, OIIAQ

## /// LE MOT DE LA SECRÉTAIRE

### / Actions sociales (suite)



Lise Therrien, inf. aux., vice-présidente, OIIAQ ; Catherine Op de Beck, agente administrative, Société canadienne du cancer, section Montréal



Marc-André St-Amand, vice-président, Finances, La Maison Marie-Élisabeth ; Luc St-Laurent, administrateur, OIIAQ ; François Gamache, directeur général



Diane Blanchard, inf. aux., administratrice, OIIAQ ; Marie-Julie Tschiember, directrice générale, Fondation René-Verrier



André Richard, inf. aux., administrateur, OIIAQ ; Caroline Huot, directrice-adjointe en gestion de projet et de développement, Fondation Jean-Michel Anciaul

**Offres d'emploi**  
**12 220**  
**pages vues**  
**par mois\***

**Recrutez** parmi nos 25 027 membres !  
Affichez sur notre site Web ou dans notre revue Santé Québec.

**[oiiq.org](http://oiiq.org)**

Serena Hillaert  
450 227-8414, poste 311  
shillaert@cpsmedia.ca

 Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec

*\*statistiques entre le 18 mars et le 17 avril 2012*

# INJECTEZ DU BON SENS À VOS FINANCES

Adhérez au programme financier<sup>1</sup> pour infirmières et infirmiers auxiliaires et profitez d'avantages dont vous n'avez même pas idée.

Passez nous voir et vous verrez.

[banquedelasante.ca](http://banquedelasante.ca)

Fière partenaire



Ordre des infirmières  
et infirmiers auxiliaires  
du Québec



<sup>1</sup>Certaines conditions s'appliquent. Le programme est un avantage conféré aux détenteurs de la carte de crédit Platine MasterCard de la Banque Nationale et s'adresse aux infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec qui sont citoyens canadiens ou résidents permanents du Canada. Vous devez fournir votre numéro de permis de l'OIIAQ au moment de l'adhésion.

## / Colloque des CIAA

La quatrième édition du colloque des comités d'infirmières et infirmiers auxiliaires (CIAA), qui avait pour thème « Une profession en pleine évolution », a réuni plus de 250 participants, le 13 juin dernier. Les membres des comités ont assisté à des conférences qui visaient à les aider à accomplir leur mandat.



«La réorganisation des soins : 27 projets porteurs d'avenir», Martin Bédard, cadre conseil, Direction de la planification de la main-d'œuvre et du soutien au changement, MSSS



«La modernisation du Code de déontologie des infirmières et infirmiers auxiliaires», Georges Ledoux, avocat, Service juridique, OIIAQ



«Le rôle des CIAA», Diane Levasseur, directrice du Service des relations professionnelles, OIIAQ

## / Congrès

Près de 550 membres ont participé au congrès de l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec, tenu au Sheraton Laval, qui avait pour thème « Éthique : respect, intégrité, compétence ».



En soirée, le 13 juin, les participants ont assisté à la conférence de Marc Gervais, auteur à succès dont les réflexions touchantes et percutantes ne laissent personne indifférent.



Le 14 juin, le président a décerné, d'entrée de jeu, le prix d'excellence Charlotte-Tassé, qui souligne la contribution à l'avancement de la profession d'un membre de l'OIIAQ. Le prix a été remis à Marie-Hélène Brousseau, inf. aux., enseignante au CFP Mont-Laurier. La lauréate a aussi reçu le Mérite du Conseil interprofessionnel du Québec. De gauche à droite : Lise Therrien, vice-présidente de l'OIIAQ ; Marie-Hélène Brousseau, lauréate du prix Charlotte-Tassé ; Régis Paradis, président de l'OIIAQ.



Le président, Régis Paradis, a remis des médailles du Mérite de l'OIIAQ à quatre étudiantes qui se sont démarquées durant leur formation au centre de formation Compétences 2000. Dans l'ordre habituel : Kathy Paré Lauzon, Kiesha Dixon, Karine Fauteux et Julie Letendre.

## Les conférences

Les participants ont eu droit à trois conférences, dont les diaporamas peuvent être consultés au [www.oiaq.org/fr/congres](http://www.oiaq.org/fr/congres).



«Médias sociaux : solutions ou problèmes», Mario Asselin, directeur général, Opossum



«L'éthique et la déontologie : éviter toute confusion et garder le cap sur le sens des interventions», Marie-Paule Desaulniers, professeure associée, Université du Québec à Trois-Rivières



«Le secret professionnel et l'obligation de confidentialité : du chevet du patient jusqu'au cyberspace», Magali Cournoyer-Proulx, avocate associée, Heenan Blaikie, S.E.N.C.R.L., SRL

## Divertissement



Dans le cadre du banquet, les congressistes ont pu assister à un spectacle de l'humoriste André Sauvé.

**REVIVEZ LE CONGRÈS**

Consultez la banque de photos au  
[www.oiaq.org/fr/congres/photos](http://www.oiaq.org/fr/congres/photos).

## / L'assemblée générale annuelle

L'assemblée générale annuelle de l'OIIAQ s'est tenue le 15 juin 2012 à l'Hôtel Sheraton-Laval. Près de 200 infirmières auxiliaires y ont participé. Le président, Régis Paradis, a livré son rapport sur les activités menées par l'Ordre en 2011-2012 (voir à la p. 14) et la trésorière, Carmelle Champagne-Chagnon, son rapport pour le même exercice. Les membres ont adopté les états financiers pour l'année terminée le 31 mars 2012, présentés par Andrée Guy, auditrice externe de la firme PSB Boisjoli. Ils ont également reconduit le mandat de cette firme pour le prochain exercice financier. Consultez les états financiers au [www.oiiq.org](http://www.oiiq.org), Publications, Rapport annuel.



Le président, Régis Paradis, a livré son rapport sur les activités menées par l'Ordre en 2011-2012.



Régis Paradis, président, OIIAQ ; Andrée Guy, auditrice externe, PSB Boisjoli ; Carmelle Champagne-Chagnon, trésorière, OIIAQ

## / Le commanditaire du prix Charlotte-Tassé



Sylvie Laurendeau et Linda Blais, respectivement directrice de comptes – Assurance des entreprises et directrice de comptes – Développement de l'administration publique, La Capitale assurances de dommages, encadrent Régis Paradis et la lauréate Marie-Hélène Brousseau.

## / Le salon des exposants



L'OIIAQ a accueilli une quinzaine d'exposants. Leurs kiosques ont connu un grand achalandage.

# Merci à nos commanditaires et à nos exposants



Platine



Or



Dîner



Exposants





*Le présent rapport dresse un bilan des actions entreprises par l'Ordre en vertu de son mandat d'assurer la protection du public et de sa mission visant à veiller au développement professionnel de ses membres.*

# RAPPORT DU PRÉSIDENT

Régis Paradis

## ORIENTATIONS STRATÉGIQUES POUR L'ANNÉE 2011-2012

Afin d'établir ses priorités pour l'année 2011-2012, le conseil d'administration de l'OIIAQ a tenu compte de la situation qui prévalait notamment dans le réseau de la santé. Ainsi, la pénurie de personnel infirmier, la planification de la main-d'œuvre (PMO), la croissance du nombre de membres inscrits au tableau, la réorganisation du réseau de la santé sont autant de facteurs qui ont influencé les orientations stratégiques privilégiées par l'OIIAQ.

Les objectifs et orientations du plan stratégique pour l'année 2011-2012 ont été développés autour de trois grands axes :

- la réalisation de notre mandat de protection du public;
- le développement et le rayonnement de la profession;
- la visibilité et la promotion de la profession.

## RÉALISATION DU MANDAT DE PROTECTION DU PUBLIC

Afin de s'acquitter de son mandat d'assurer la protection du public, l'Ordre a poursuivi ses efforts pour sensibiliser et informer les membres et candidates à la profession concernant leurs obligations déontologiques.

### *Inspection professionnelle*

Au cours de la dernière année, 1 538 infirmières auxiliaires ont reçu la visite des inspecteurs du comité d'inspection professionnelle dans le cadre des visites de surveillance générale.

### *Discipline*

Le syndic de l'Ordre a reçu 82 demandes d'enquête et a déposé 15 plaintes devant le conseil de discipline.

## FORMATION ET ADMISSION

### *Règlement sur la formation continue obligatoire*

Au cours de la dernière année, le Service de la formation a organisé plusieurs activités afin de permettre aux infirmières auxiliaires de remplir leurs obligations découlant du *Règlement sur la formation continue obligatoire des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec*, qui consiste à suivre dix heures de formation par période de référence de deux ans.

Au terme de la période de référence 2009-2011 et à la suite de l'envoi de deux avis par la secrétaire de l'Ordre, le comité exécutif a procédé à la suspension du droit d'exercer la profession de 546 membres, conformément à l'article 12 du *Règlement sur la formation continue obligatoire des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec*. Au 31 mars 2012, 260 membres ne s'étaient pas conformés aux exigences du règlement.

### *Admission*

Le Service de l'admission a traité 2 577 demandes d'admission pour des personnes ayant obtenu le diplôme *Santé, assistance et soins infirmiers (SASI)* donnant ouverture à la délivrance d'un permis par l'Ordre.

### *Journées de formation*

Les 1<sup>er</sup> et 2 juin 2011, 753 personnes ont assisté à deux journées de formation au cours desquelles deux conférences ont été présentées. La première portait sur l'oncologie et la deuxième abordait les pratiques optimales des soins infirmiers dans les cas d'accident vasculaire cérébral.

### *Portail de formation*

En cours d'année, le Service de la formation a coordonné un projet visant à développer un portail de formation en ligne. Ce projet devrait être finalisé et accessible pour tous les membres au cours des prochains mois.

## Conférences régionales

Les infirmières auxiliaires ont été invitées à participer à des conférences régionales portant sur l'asthme. Au total, 2 136 infirmières auxiliaires y ont participé.

## DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

### Examen professionnel

L'OIIAQ a poursuivi ses démarches auprès de l'Office des professions du Québec (OPQ), du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) ainsi que du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) afin d'instaurer un examen professionnel obligatoire pour les candidates à la profession d'infirmière auxiliaire. En décembre 2011, l'Ordre a déposé à l'OPQ un document qui renferme ses arguments visant à modifier le *Règlement sur les conditions et modalités de délivrance des permis de l'Ordre professionnel des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec*. En février dernier, l'OPQ a invité l'Ordre à venir lui présenter ce document. Une prochaine rencontre est d'ailleurs prévue à laquelle se joindront des représentants du MSSS et du MELS.

### Contribution à la thérapie intraveineuse

Tout au long de l'année, les établissements de santé et les centres de formation professionnelle ont continué à offrir aux infirmières auxiliaires la formation sur la thérapie intraveineuse, d'une durée de 21 heures. La réussite de cette formation permet à ces dernières d'obtenir l'attestation les autorisant à contribuer à la thérapie intraveineuse. Au 31 mars 2012, 9 634 membres, incluant les nouvelles diplômées du programme *Santé, assistance et soins infirmiers (SASI)*, avaient reçu cette attestation.

### Comité conjoint OIIQ-OIIAQ

Les travaux du comité conjoint ont principalement porté sur les dossiers suivants :

- la mise à jour des *Lignes directrices pour les activités des infirmières auxiliaires en salles d'opération*;
- la préparation d'un document concernant le rôle de l'infirmière auxiliaire en lien avec les ordonnances collectives;
- la présentation d'une proposition de modification au *Règlement sur certaines activités professionnelles pouvant être exercées par une infirmière ou un infirmier auxiliaire* dans le domaine de l'assistance ventilatoire afin d'y prévoir l'exercice des activités à domicile.

### Comité de la main-d'œuvre infirmières et infirmières auxiliaires

Le MSSS a mis sur pied un comité de main-d'œuvre infirmières et infirmières auxiliaires réunissant des représentants des ordres professionnels, des syndicats, de l'AQESSS, des agences de santé et services sociaux et des directrices de soins infirmiers. Ce comité a pour mandat de dégager une vision commune des besoins de main-d'œuvre infirmières et infirmières auxiliaires.

## VISIBILITÉ ET PROMOTION

### Campagne publicitaire

Une vaste campagne publicitaire faisant la promotion de la profession a été diffusée sur les ondes du Réseau TVA et par la suite publiée sur les affiches lumineuses du métro de Montréal, les panneaux d'autoroutes ainsi que les abribus de toutes les régions du Québec. Cette campagne s'est déroulée de février à mai 2011.

### Journée de l'infirmière et infirmier auxiliaire

Le 5 mai 2011, dans le cadre de la campagne promotionnelle entourant la Journée de l'infirmière auxiliaire, l'Ordre a souligné l'événement sous le thème *Partout nous veillons à votre santé*. Une campagne publicitaire a d'ailleurs été organisée dans plusieurs quotidiens à travers le Québec pour promouvoir cet événement. Afin de soutenir les membres dans la préparation d'activités, une aide financière de 38 075 \$ ainsi que des documents et objets promotionnels ont été distribués dans 233 établissements publics et privés.

### Site Web

Le Service des communications a poursuivi les travaux relatifs à la modernisation du site Web. Ainsi, pour inciter un plus grand nombre de personnes à utiliser les services en ligne, l'Ordre a organisé le concours *Payez votre cotisation en ligne et courez la chance de gagner un iPad 2*. Ce concours a connu un grand succès alors que 9 231 infirmières auxiliaires ont utilisé les services en ligne, soit une augmentation de 60 % par rapport à l'année dernière.

### Partenariat

Dans l'optique d'accroître les services aux membres, l'OIIAQ a conclu une entente avec la Banque Nationale du Canada. Cette dernière propose une offre de produits et services bancaires qui sera disponible au cours des prochains mois pour les infirmières et infirmiers auxiliaires.

### Dons

Grâce à l'entente de partenariat avec La Capitale assurances générales, l'OIIAQ remet chaque année, sous forme de dons, l'argent qui lui est versé en ristourne. Cette année, un don de 10 000 \$ a été fait à la Croix-Rouge canadienne pour les sinistrés de la Montérégie et un autre de 5 000 \$ à la Fondation Gilles Kègle, qui vient en aide aux personnes seules et démunies. Une somme de 3 000 \$ a aussi été versée à chacun des organismes suivants :

- la Maison Hélène-Lacroix, une maison d'hébergement sécuritaire pour femmes victimes de violence conjugale ou en difficulté;
- Lumi-Vie, un organisme qui offre un service d'accompagnement aux personnes en fin de vie ainsi qu'aux aidants naturels et aux personnes endeuillées;
- Relais pour la vie, de la Société canadienne du cancer, un événement qui réunit pendant 12 heures des personnes qui ont à cœur la lutte contre le cancer.

### Assemblée générale 2011

L'assemblée générale annuelle de l'Ordre s'est déroulée le 3 juin 2011 à Orford, réunissant près de 175 infirmières auxiliaires. Dans le cadre de cet événement, le rapport des activités de l'Ordre pour l'année 2010-2011 a été présenté. Les états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2011 ont par ailleurs été soumis par l'auditrice externe et adoptés par les membres de l'assemblée. La trésorière a, quant à elle, présenté son rapport pour l'année 2010-2011.

## REMERCIEMENTS

En terminant, je tiens à souligner le dévouement et l'engagement des membres du conseil d'administration de l'Ordre, des membres des comités ainsi que de l'équipe permanente du siège social. C'est grâce à leur soutien et leur collaboration que l'OIIAQ a pu réaliser avec succès tous les projets de l'année 2011-2012.



Régis Paradis, inf. aux.  
président-directeur général



**«MARIE-HÉLÈNE INSPIRE  
LA CONFIANCE À SES ÉLÈVES  
PAR TOUTES LES NOUVELLES  
STRATÉGIES D'ENSEIGNEMENT  
QU'ELLE PROPOSE.»**

— JOSÉE DECUYPER, INF. AUX.,  
ENSEIGNANTE

**«MARIE-HÉLÈNE  
A LE DON  
DE VULGARISER  
LES CHOSES.»**

— NATHALIE GUINDON, INF. AUX.,  
ENSEIGNANTE

PAR SUZANNE BLANCHET

## INFIRMIÈRE AUXILIAIRE ET FIÈRE DE L'ÊTRE

**LE PARCOURS DE MARIE-HÉLÈNE BROUSSEAU,  
LAURÉATE DU PRIX CHARLOTTE-TASSÉ 2012,  
EST LOIN D'ÊTRE BANAL : ELLE ENSEIGNE  
LA PROFESSION D'INFIRMIÈRE AUXILIAIRE  
DEPUIS PRESQUE AUSSI LONGTEMPS  
QU'ELLE L'EXERCE !**

« C'est le quotidien qui nous amène où nous sommes rendus, de sorte que nous n'avons pas l'impression d'avoir accompli des choses aussi extraordinaires », résume Marie-Hélène Brousseau, encore émue des nombreuses marques de reconnaissance qu'elle a reçues en juin dernier, lors de la remise du prix Charlotte-Tassé, dans le cadre du congrès 2012 de l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec. « La vie avance, soutient la lauréate, et les occasions se présentent sans que nous les ayons nécessairement cherchées. Soit nous sautons dedans, soit nous passons à côté. Je saute dans la vie ! »

Les occasions ont effectivement été fréquentes, et Marie-Hélène Brousseau les a toutes saisies. Inscrite à l'école Pierre-Laporte, elle fait son secondaire en option musique. Trois heures de clarinette chaque jour constituent un exercice bénéfique pour la jeune Marie-Hélène, souvent hospitalisée à l'Hôpital Sainte-Justine à cause de problèmes liés à l'asthme. Elle tente de poursuivre ses études au cégep, d'abord en musique puis en photographie, mais la vie la mène ailleurs.



MARIE-HÉLÈNE BROUSSEAU, LAURÉATE DU PRIX CHARLOTTE-TASSÉ 2012,  
ET RÉGIS PARADIS, PRÉSIDENT DE L'ORDRE DES INFIRMIÈRES  
ET INFIRMIERS AUXILIAIRES DU QUÉBEC

**« C'EST QUELQU'UN QUI A  
À CŒUR DE BIEN FAIRE LES CHOSES,  
QUI RESPECTE L'ÉTHIQUE.  
ELLE EST AUSSI TRÈS RIGOUREUSE. »**

— LUCE QUÉVILLON, DIRECTRICE ADJOINTE, CFP MONT-LAURIER

**«SON MESSAGE EST COHÉRENT PARCE QU'ELLE LE MET EN PRATIQUE. ELLE EST UNE RÉFÉRENCE.»**

— **LYNE DUFRESNE, CONSEILLÈRE PÉDAGOGIQUE**

**«ELLE MONTRE QU'UNE INFIRMIÈRE AUXILIAIRE, C'EST GRAND, C'EST IMPORTANT.»**

— **JOSIANNE CÔTÉ, INF. AUX., ENSEIGNANTE**

**«SON SOUCI DE CONNAÎTRE ET DE SAVOIR FAIT D'ELLE UNE PERSONNE QUI SORT DE L'ORDINAIRE.»**

— **JOSÉE LARENTE, INF., ENSEIGNANTE**

Secrétaire juridique à Montréal pendant quelques années, elle s'installe ensuite dans la région de Mont-Laurier, par choix familial. Incapable de trouver un emploi similaire dans son nouvel environnement, elle décide de retourner aux études. Une annonce parue dans le journal local retient alors son attention et la met sur la voie de la formation d'infirmière auxiliaire. « Je me souvenais de deux infirmières auxiliaires qui avaient pris soin de moi à Sainte-Justine et qui étaient fières de leur profession. »

### **/ Une infirmière auxiliaire engagée**

Pendant ses études au Centre de formation professionnelle Mont-Laurier, Marie-Hélène Brousseau est préposée aux bénéficiaires à L'Annonciation, aujourd'hui Rivière-Rouge. En 1995, fraîchement diplômée, elle occupe un poste d'infirmière auxiliaire au Centre hospitalier régional des Hautes-Laurentides, devenu le CSSS d'Antoine-Labelle. Elle conserve néanmoins son poste de préposée, étant donné que la profession d'infirmière auxiliaire est menacée de disparaître, au milieu des années 1990.

Femme engagée, elle se bat « bec et ongles », dit-elle, pour que les infirmières auxiliaires conservent leurs acquis. « J'ai toujours fait la distinction entre les activités syndicales et celles du comité des infirmières et infirmiers auxiliaires, dont j'ai d'abord été la vice-présidente, puis la présidente. »

En 1998, une de ses anciennes enseignantes lui propose de faire du remplacement comme enseignante et d'accompagner des préposés aux bénéficiaires dans leur stage en santé mentale. M<sup>me</sup> Brousseau enseignera ensuite à des groupes d'étudiantes en soins infirmiers et en techniques d'éducation à l'enfance au cégep de Saint-Jérôme, campus Mont-Laurier.

Parallèlement, elle suit de nombreux cours de perfectionnement avant d'entreprendre des études à l'Université de Sherbrooke, qui la mènent au baccalauréat en enseignement professionnel. Elle vise ensuite un diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en administration scolaire de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, qu'elle achève en septembre 2012.

### **/ Une vulgarisatrice hors pair**

Si Marie-Hélène Brousseau est plutôt humble de nature, elle admet posséder un certain talent de vulgarisatrice. Un talent que d'autres ont également su reconnaître. Ainsi, le Centre d'élaboration des moyens d'enseignement du Québec lui demande d'écrire deux volumes pour la formation en Santé, assistance et soins infirmiers, l'un en éthique, l'autre en pharmacothérapie.

Le hasard frappe à nouveau à sa porte, lorsque son directeur l'informe que l'éditeur Guérin est à la recherche de professionnels pour rédiger des livres dans le domaine de la santé. Une autre occasion qu'elle saisit sans hésiter. Elle signe un manuel sur le système nerveux et sensoriel. « C'est le système qui fait le plus peur ! Pour comprendre le système musculosquelettique, nous pouvons dépecer un poulet afin de voir les muscles et les os mais, les neurones, nous ne les voyons pas, et la maladie est abstraite. J'aime vulgariser l'information ! » Récemment, Marie-Hélène Brousseau a appris que Guérin publierait son livre en France et que d'autres pays francophones songent également à le faire.

**« MARIE-HÉLÈNE DÉGAGE  
UN ÉNORME PROFESSIONNALISME  
ET FAIT SORTIR LE MEILLEUR  
DE CHACUN D'ENTRE NOUS. »**

— **FABIENNE COURSOL, INF. AUX.,  
ENSEIGNANTE**

**/ Une bonne entraîneuse**

Après avoir été infirmière auxiliaire pendant 17 ans, Marie-Hélène Brousseau accepte un poste à temps plein dans l'équipe du Centre de formation professionnelle Mont-Laurier, où elle est aussi responsable du secteur santé. À ce titre, elle joue un rôle de leader pédagogique auprès des enseignants.

Elle ne néglige pas pour autant ses élèves, qu'elle prépare assidûment pour les Olympiades québécoises de la formation professionnelle et technique. Marie-Hélène Brousseau est convaincue que la participation aux olympiades est un excellent passeport pour qui espère décrocher un poste d'infirmière auxiliaire. Les concurrents participent d'abord à des olympiades régionales, puis à des olympiades provinciales. «Les élèves se surpassent. Ils doivent simuler une journée à l'hôpital et faire preuve de débrouillardise. La réalisation des techniques doit être parfaite tant en santé et en sécurité qu'en hygiène et en asepsie. Ces olympiades sont une belle vitrine pour la profession d'infirmière auxiliaire.» Une profession dont elle est si fière qu'elle a transmis sa passion à sa fille et... à son gendre, à qui elle a déjà enseigné!

## Formation en soins des pieds

Cours donnés par des infirmières qui pratiquent en soins des pieds.

### Formation pour débutants

- 140 heures de cours.
- Choix d'horaires variés.
- Enseignement personnalisé en groupe de 6 à 12 personnes.
- Clientèle fournie pour périodes de pratique supervisée.
- Possibilité de cours à l'extérieur de Montréal.



### Formation avancée en soins des pieds

- Cours de perfectionnement: traitements spécifiques et utilisation d'instruments spécialisés.

**ÉTUDIANTS, procurez-vous votre trousse de départ chez SURPIED et nous payons les taxes\* pour vous!**



\* Vous devez présenter une preuve de votre statut d'étudiant au sein d'un établissement reconnu. Offre limitée.

Information et soutien pour démarrage d'entreprise.

Cours conçus pour les infirmières et infirmiers auxiliaires.

Méthodes pédagogiques variées, techniques audiovisuelles, livres guides inclus.

SURPIED inc. est accrédité par la SQDM, admissible dans le cadre de la loi 90 ou au crédit d'impôt et est admissible aux déductions fiscales.

**INFORMATION 514.990.8688  
SANS FRAIS 1.888.224.4197**

**WWW.SURPIED.COM**



PAR PASCALE GERVAIS, B. PHARM., M. SC.

# LES ANALGÉSIFIQUES NARCOTIQUES EXIGENT DE NOMBREUSES PRÉCAUTIONS

L'UTILISATION DES ANALGÉSIFIQUES NARCOTIQUES, AUSSI APPELÉS STUPÉFIANTS OU OPIACÉS, NE DATE PAS D'HIER. IL FAUT REMONTER À 3000 ANS AVANT JÉSUS-CHRIST POUR REPÉRER LES PREMIERS SIGNES DE LEUR USAGE.

Les Sumériens cultivaient le pavot, semble-t-il, duquel était extrait l'opium. Cette plante est, encore de nos jours, à l'origine de la production de la morphine et de la codéine. Bien que les effets des analgésiques narcotiques soient connus depuis longtemps, ces médicaments doivent être administrés avec précaution, non seulement à cause de la dépendance qu'ils peuvent induire, mais aussi parce qu'une erreur peut être fatale.

Dans cet article, nous discuterons des particularités propres à ces médicaments, des doses équivalentes et des diverses formulations disponibles. Il sera également question de leurs effets indésirables et du monitoring nécessaire lors de leur administration.

## / Les analgésiques narcotiques *per os*

Certains analgésiques narcotiques peuvent être administrés par différentes voies : orale, intraveineuse, sous-cutanée, intrarectale, voire transdermique (ce qui est le cas, par exemple, du fentanyl, commercialisé sous le nom de Duragésic<sup>MD</sup>). Cependant, dans cet article, nous traiterons exclusivement des analgésiques narcotiques oraux les plus souvent utilisés : la codéine, la morphine, l'oxycodone et l'hydromorphone.

## Indications

Ces médicaments sont classés comme analgésiques narcotiques parce qu'ils sont principalement indiqués pour le soulagement de la douleur. La codéine peut également être utilisée comme antitussif.

## Puissance et doses équivalentes

La puissance des analgésiques narcotiques *per os* diffère selon la molécule (voir le tableau 1). La codéine figure parmi les moins puissants ; elle devrait donc être utilisée pour les douleurs modérées. L'hydromorphone est, pour sa part, près de cinq fois plus puissante que la morphine. Il est donc essentiel de bien vérifier le nom du médicament prescrit, puisqu'une erreur de produit pourrait avoir de graves conséquences sur la santé du patient.

**TABLEAU 1 // LES DOSES ÉQUIVALENTES DES ANALGÉSIFIQUES NARCOTIQUES LES PLUS UTILISÉS**

Produits	Dose équivalente (mg) <i>per os</i> (libération immédiate)
Codéine	200
Morphine	30
Oxycodone	20
Hydromorphone	7,5

## Posologie

La dose et la posologie peuvent différer en fonction de divers facteurs, notamment l'âge du patient, le type de douleur, l'analgésique narcotique choisi ainsi que l'utilisation chronique d'autres produits de la même classe, leur consommation de façon chronique pouvant entraîner un phénomène de tolérance et réduire l'efficacité du médicament à long terme. Le prescripteur tiendra compte de tous ces éléments avant de déterminer la dose à administrer.

Il est prudent de commencer à prescrire les analgésiques narcotiques tout d'abord à faible dose, puis de réévaluer les besoins en fonction de l'efficacité et des effets indésirables signalés par le patient. La personnalisation de la thérapie est donc indispensable. Ainsi, il n'est pas rare que les patients les plus souffrants, entre autres les patients cancéreux et ceux en soins palliatifs, se fassent prescrire quelques doses régulières d'analgésiques narcotiques, auxquelles s'ajouteront des doses supplémentaires au besoin (PRN), aussi appelées entredoses, afin qu'ils soient soulagés entre les doses régulières. L'ajustement posologique représente donc un défi, l'écart entre le surdosage, les effets indésirables et l'efficacité étant souvent très étroit.

## Effets indésirables

Les analgésiques narcotiques sont à l'origine de plusieurs effets indésirables. La somnolence est un des effets indésirables les plus souvent déclarés ; la morphine tient d'ailleurs son nom de Morphée, le dieu grec du sommeil et des rêves. Les patients qui consomment des analgésiques narcotiques devraient recevoir les conseils d'usage concernant la somnolence que peuvent induire ces médicaments. Un autre effet indésirable souvent signalé est la constipation. Il est d'ailleurs conseillé d'administrer régulièrement un laxatif aux patients afin que des fécalomes ne se forment pas. Les nausées, les étourdissements, les tremblements et le prurit peuvent aussi survenir.

Ces effets indésirables doivent être étroitement surveillés, car certains d'entre eux peuvent être un signe de surdosage. C'est le cas, par exemple, d'une somnolence extrême, qui peut aller jusqu'à la sédation totale du patient. D'autres effets graves peuvent survenir s'il y a un surdosage d'analgésiques narcotiques : dépression respiratoire (réduction de la fréquence respiratoire), convulsions, dépression du système nerveux, léthargie, coma, voire décès. Il est avisé d'interroger le pharmacien au sujet des risques d'interactions médicamenteuses pour qu'il n'y ait pas de surdosage de médicaments.

## Précautions

Comme les conséquences liées au surdosage des analgésiques narcotiques sont graves, il faut éviter la duplication thérapeutique. La duplication est l'administration conjointe de plusieurs médicaments qui appartiennent à une même classe pharmacologique (ici, les analgésiques narcotiques).

Avant d'administrer ces médicaments, il faut tenir compte des allergies du patient afin que les allergies croisées soient évitées. En effet, un patient peut être allergique à plusieurs analgésiques narcotiques. Il faut donc vérifier s'il s'agit d'une véritable allergie ou plutôt d'une intolérance. En cas de véritable allergie, les analgésiques narcotiques ne devraient pas être utilisés. S'il faut absolument le faire, il est alors suggéré de choisir une classe chimique différente d'analgésique narcotique, tel un opiacé naturel plutôt qu'un opiacé synthétique, tout en surveillant étroitement le patient.

Les patients qui utilisent ces produits ne devraient pas consommer d'alcool, qui est un agent dépressif du système nerveux central, leur combinaison pouvant amplifier cet effet.

## Monitoring

Étant donné le potentiel non négligeable d'effets indésirables, de même que la gravité des effets toxiques lorsque des analgésiques narcotiques sont administrés à forte dose, il convient d'effectuer un suivi étroit des patients à qui l'on administre ces médicaments. Les hôpitaux ont établi des protocoles de surveillance qui impliquent le suivi régulier de divers éléments, notamment la facilité à réveiller le patient, la présence de ronflement et la fréquence respiratoire.

L'efficacité des médicaments doit aussi être évaluée afin que la douleur du patient soit bien contrôlée. Cependant, bien qu'il importe de soulager le patient, il faut toujours prendre en considération les risques de dépendance, d'abus ou de consommation illégale des analgésiques narcotiques.

## Formulations

Les analgésiques narcotiques oraux sont disponibles sous différentes formulations : liquide, en comprimés oraux à courte durée d'action et en capsules ou en comprimés oraux à longue durée d'action. Il est important de distinguer les formulations à courte et à longue durée d'action. Les formulations à courte durée

**TABLEAU 2 //**  
**QUELQUES FORMULATIONS D'ANALGÉSIFIQUES NARCOTIQUES ET LEURS PARTICULARITÉS**

OPIACÉS (nom générique)	FORMULATIONS À COURTE DURÉE D'ACTION (nom commercial)	FORMULATIONS À LONGUE DURÉE D'ACTION (12 h) (nom commercial)	FORMULATIONS À LONGUE DURÉE D'ACTION (24 h) (nom commercial)
Morphine	M.O.S. <sup>MD</sup> MS.IR <sup>MD</sup> Statex <sup>MD</sup>	M-Eslon <sup>MD</sup> La capsule peut être ouverte et son contenu saupoudré sur de la nourriture en purée ou en compote, car les granules ne doivent pas être croquées.  Ms Contin <sup>MD</sup> Le comprimé doit être avalé en entier; il ne doit pas être coupé, ni croqué, ni écrasé.	Kadian <sup>MD</sup> La capsule peut être ouverte et son contenu saupoudré sur de la nourriture en purée ou en compote, car les granules ne doivent pas être croquées.
Oxycodone	Supeudol <sup>MD</sup> Oxy IR <sup>MD</sup>	OxyNEO <sup>MD</sup> Comprimé à longue durée d'action durci, impossible à briser, à mâcher ou à écraser (pour éviter l'usage récréatif abusif)	Aucune
Codéine	Codéine	Codéine Contin <sup>MD</sup> Le comprimé ne doit pas être croqué ni écrasé.  Codéine Contin <sup>MD</sup> 50 mg Le comprimé ne doit pas être coupé, ni croqué, ni écrasé.	Aucune
Hydromorphone	Dilaudid <sup>MD</sup>	Hydromorph Contin <sup>MD</sup> La capsule peut être ouverte et son contenu saupoudré sur de la nourriture en purée ou en compote, car les granules ne doivent pas être croquées.	Jurnista <sup>MD</sup> Le comprimé doit être avalé en entier; il ne doit pas être coupé, ni croqué, ni écrasé.

d'action agissent rapidement et peuvent être administrées généralement plusieurs fois par jour. Les formulations à longue durée d'action s'administrent habituellement une ou deux fois par jour, car le médicament se libère lentement dans l'organisme.

Par mesure de sécurité, il faut se rappeler que les formulations à courte et à longue durée d'action ont des propriétés différentes, qui ne sont pas équivalentes. Par exemple, 10 mg de morphine à longue durée d'action (M-Eslon<sup>MD</sup>) ne peuvent être remplacés par 10 mg de morphine à courte durée d'action (Statex<sup>MD</sup>), la libération du médicament étant différente selon la formulation. Les 10 mg de morphine à longue durée d'action seront libérés en une douzaine d'heures, alors que les 10 mg de morphine à courte durée d'action le seront en quatre heures.

L'effet escompté en ce qui concerne le soulagement de la douleur du patient et le profil de toxicité du médicament diffère donc selon la formulation utilisée. Cette différence est suffisante pour

causer une toxicité importante chez le patient, si la mauvaise formulation lui est administrée. Par conséquent, il faut s'assurer en tout temps que la formulation administrée est bien celle prescrite. Il faut également connaître les particularités des différentes formulations d'analgésiques narcotiques (voir le tableau 2).

Certains comprimés en formulation à longue durée d'action ne doivent pas être coupés, ni écrasés, ni croqués. Autrement, ils seraient transformés en courte durée d'action et pourrait alors avoir des effets toxiques.

### / Conclusion

Les analgésiques narcotiques représentent des médicaments à haut risque. Ils doivent donc être utilisés avec précaution et requièrent une grande vigilance lors de leur administration. Dans le même ordre d'idées, le suivi du patient qui reçoit des analgésiques narcotiques est primordial.

**15 %<sup>†</sup>**  
de réduction  
sur vos primes  
de première  
année

*Simplivie*

Une assurance vie temporaire  
simple et flexible pour protéger  
toute la famille

Pour les personnes de 18 à 49 ans avec ou sans enfants

- Prime mensuelle très **abordable** et sans **aucune augmentation**
- **Aucun examen médical** lors de l'adhésion
- Adhésion **simple** et **rapide** en 5 questions seulement
- De nombreux autres **avantages**

Une assurance vie temporaire conçue pour s'harmoniser  
avec vos diverses responsabilités financières\*.

Communiquez dès maintenant avec un de nos conseillers  
des ventes en direct pour de plus amples renseignements.

**1 855 747-7713**

[simplivie@lacapitale.com](mailto:simplivie@lacapitale.com)

[lacapitale.com](http://lacapitale.com)

\* Certaines conditions s'appliquent.

† Réduction pour les membres de l'OIIAQ.



**LaCapitale**

Assurance et  
services financiers



# PARCE QU'IL FAUT LE FAIRE... FAITES-LE AVEC DES PROFESSIONNELLS



C'est pourquoi, le Centre de formation professionnelle l'Oasis de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, qui forme des infirmières et infirmiers auxiliaires depuis bientôt cinquante ans, vous offre de nombreux perfectionnements.

- **Thérapie intraveineuse**
- **Administration de vaccins, installation d'un tube nasogastrique et prélèvement sanguin (loi 90)**
- **Accident vasculaire cérébral (AVC)**
- **Les opioïdes et la surveillance clinique des bénéficiaires**
- **Pédiatrie: les altérations les plus courantes**
- **Soins liés au traitement des plaies**
- **Système respiratoire: asthme chez l'enfant et l'adulte**

À chaque année, vous devez répondre au Règlement sur la formation continue obligatoire des infirmières et infirmiers auxiliaires. La formation continue est plus que jamais nécessaire pour assurer le développement de la profession et la qualité des soins que vous prodiguez aux personnes.



## Pour plus d'information 418 698-5000 poste 5216



Les heures de formation dispensées par le CFP l'Oasis sont reconnues admissibles en vertu du Règlement sur la formation continue obligatoire des infirmières et infirmiers auxiliaires.

# L'OIIAQ LANCE SON PORTAIL DE FORMATION CONTINUE



**DÈS L'AUTOMNE 2012, LES INFIRMIÈRES AUXILIAIRES POURRONT FAIRE DE LA FORMATION AU MOMENT DE LEUR CHOIX, À PARTIR DU SITE WEB DE LEUR ORDRE PROFESSIONNEL.**

Les soins sont de plus en plus pointus et la technologie évolue à une vitesse effarante. Afin d'aider les infirmières auxiliaires à maintenir à jour leurs connaissances et leurs compétences dans un tel contexte, l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec (OIIAQ) a adopté, en 2007, un règlement qui impose à ses membres dix heures de formation continue tous les deux ans.

L'adoption d'un règlement ne suffit cependant pas. C'est pourquoi l'OIIAQ veut contribuer à améliorer l'accès à la formation continue, particulièrement dans les régions où les infirmières auxiliaires doivent parfois faire deux heures de route pour acquérir cette formation.

Depuis deux ans, l'OIIAQ travaille à la mise sur pied d'un portail de formation continue intégré à son site Web. Grâce à de nouvelles capsules de formation, les infirmières auxiliaires pourront suivre de la formation au moment qui leur convient.

L'OIIAQ a demandé à une infirmière experte en matière de soins de plaies, Chantal Labrecque, de concevoir le premier module. D'une durée de 30 minutes, il porte sur les produits et pansements. D'autres modules sont en préparation, notamment sur les notes d'observation et sur l'éthique. Dans une deuxième phase de développement, l'OIIAQ souhaite intégrer des forums de discussion, qui permettront aux infirmières auxiliaires de poser des questions à l'experte au sujet de la matière qu'ils viennent d'apprendre.

CONSULTEZ LE [WWW.OIIAQ.ORG](http://WWW.OIIAQ.ORG) POUR CONNAÎTRE LA DATE DE LA MISE EN LIGNE DU PREMIER MODULE.

# DIRECTRICE DU SERVICE DE L'INSPECTION PROFESSIONNELLE

L'ORDRE DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS AUXILIAIRES DU QUÉBEC (OIIAQ) EST À LA RECHERCHE D'UNE DIRECTRICE POUR SON SERVICE DE L'INSPECTION PROFESSIONNELLE.

## SOMMAIRE DE LA FONCTION

La directrice du Service de l'inspection professionnelle est responsable de planifier, d'organiser, de diriger et de contrôler les programmes et les activités liées à l'inspection professionnelle, dont la gestion d'une équipe d'inspecteurs, en conformité avec le *Code des professions*, les règlements applicables et les orientations du comité d'inspection professionnelle. Elle relève du directeur général.

## PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

- Utilise tous les moyens mis à sa disposition pour assurer la coordination des programmes et des activités d'inspection en collaboration avec les membres du comité d'inspection professionnelle et avec tout autre intervenant concerné ;
- Élabore le programme annuel de surveillance générale ainsi que le calendrier des visites ;
- Agit à titre d'inspecteur lorsque requis ;
- Évalue le bien-fondé des demandes d'inspection portant sur la compétence de certains membres, les traite et en assure le suivi avec le comité d'inspection professionnelle et les instances concernées ;
- Agit à titre de secrétaire du comité d'inspection professionnelle, convoque les rencontres ainsi que les auditions et rédige les procès-verbaux ;
- Conçoit des outils et des méthodes de travail à l'intention des inspecteurs et des membres du comité d'inspection professionnelle ;
- Procède à l'appréciation du rendement et de la compétence des inspecteurs ;
- Est responsable de l'orientation des nouveaux inspecteurs, de leur entraînement et de leur perfectionnement ;
- Supervise le travail de la secrétaire de direction du service.

## EXIGENCES DU POSTE

- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires avec mention « infirmière auxiliaire » ou d'un diplôme d'études professionnelles en *Santé, Assistance et Soins infirmiers*, ou encore, d'un diplôme jugé équivalent selon le *Règlement sur les normes d'équivalence des diplômes et de la formation aux fins de la délivrance d'un permis par l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec* ;
- Être membre de l'OIIAQ et posséder un minimum de 10 ans d'expérience clinique en soins infirmiers ;
- Être apte à voyager partout au Québec.

## APTITUDES ET QUALITÉS RECHERCHÉES

- Capacité d'analyse
- Sens de l'organisation, gestion adéquate du temps et des priorités
- Sens de l'observation
- Autonomie
- Aptitude à travailler en équipe
- Souplesse liée à l'horaire de travail

## CONDITIONS

La rémunération et les conditions de travail correspondent aux politiques en vigueur pour le personnel-cadre.

Tout membre intéressé à poser sa candidature est prié de faire parvenir, par la poste ou par courriel, son *curriculum vitae* ainsi qu'une lettre indiquant les raisons justifiant son intérêt à l'attention de :

**Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires**

Régis Paradis

Président-directeur général

531, rue Sherbrooke Est

Montréal (Québec) H2L 1K2

president@oiiq.org

Ces documents devront être reçus au plus tard à 17 h, le vendredi 5 octobre 2012.

## DÉPART À LA RETRAITE DE MANON BOISVERT, DIRECTRICE DU SERVICE DE L'INSPECTION PROFESSIONNELLE

Après 12 ans de loyaux services à titre de directrice du Service de l'inspection professionnelle, à l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec, Manon Boisvert quittera ses fonctions pour une retraite bien méritée, le 3 novembre prochain. Auparavant, elle exerçait la profession d'infirmière auxiliaire à l'hôpital Jean-Talon. Les administrateurs de l'OIIAQ ainsi que ses collègues lui souhaitent une excellente retraite !



## BONNE RETRAITE !



Au nom de ses collègues de travail, Nancy Malhot, présidente du CIAA du Centre de réadaptation InterVal, à Trois-Rivières, invite Claudette Juneau à profiter de la vie après des années de dévouement auprès de la clientèle de l'unité de réadaptation fonctionnelle intensive (URFI).

## LA SEMAINE DES DROITS DES USAGERS

La Semaine des droits des usagers du réseau de la santé et des services sociaux se tiendra du 28 septembre au 5 octobre. Cette activité est parrainée par le Regroupement provincial des comités des usagers.

## LE PRIX HENRIETTE-FORTIER 2012 À JACQUELINE TURCOT

Infirmière auxiliaire au CHSLD Santé Courville de Laval, Jacqueline Turcot a reçu le prix Henriette-Fortier 2012, créé par le fils de cette ancienne résidente à la mémoire de sa mère. Les récipiendaires sont choisis par leurs collègues à partir de critères préétablis. Ce prix sera remis pendant six ans, en reconnaissance de l'excellence des soins que M<sup>me</sup> Fortier a reçus durant les six dernières années de sa vie.



## PRIX RECONNAISSANCE À VÉRONIQUE OUELLET

Le Centre hospitalier universitaire de Québec (CHUQ) accorde des prix à des membres de ses équipes dans les différents volets de sa mission. Le prix Mission soins – infirmière auxiliaire a été décerné à Véronique Ouellet, infirmière auxiliaire en clinique externe au CHUL, pour l'excellence de son travail. M<sup>me</sup> Ouellet travaille principalement à la clinique du diabète.



## SOIRÉE RECONNAISSANCE AU CSSS DU NORD DE LANAUDIÈRE

Pour une deuxième année consécutive, le comité des infirmières et infirmiers auxiliaires et le conseil des infirmières et infirmiers du Centre de santé et de services sociaux du Nord de Lanaudière ont organisé une soirée Reconnaissance dans le cadre de leur assemblée générale annuelle. Des prix ont été décernés aux personnes qui se sont démarquées dans la pratique de leurs fonctions par leur apport,

leur engagement et leur travail. Dans l'ordre, Kevin Blouin, prix Relève infirmière auxiliaire (de 0 à 10 ans de service); Ysabelle Tardy, prix Infirmière auxiliaire, catégorie Professionnel (de 10 à 25 ans de service); Martin Sirois, prix Infirmière auxiliaire, catégorie Expert (25 ans et plus de service).



*Lucie Le Sage* inf. aux.  
Formatrice P.D.S.B.  
425, St-Charles O • C.P. 55052  
Longueuil (Qc) • J4H 0A2  
**514 • 618 • 5905**

### Le temps passe si vite ...

**Formation PDSB :**  
**Mise à jour 3.5 h / 70\$**

- ✓ Groupes de 2 à 6 personnes
- ✓ Un samedi par mois (sur demande)
- ✓ De 8 h 30 à midi
- ✓ Campus de Longueuil
- ✓ Payable à l'avance

**Une formation qui fait la différence.**

*Formation reconnue par l'ASSTAS*

## LE CSSS DE RIVIÈRE-DU-LOUP EN FÊTE

Près d'une trentaine de personnes – employés du Centre de santé et de services sociaux de Rivière-du-Loup et retraités – ont soupé ensemble à l'occasion de la Journée de l'infirmière et infirmier auxiliaire, le 4 mai dernier. Le matin même, 24 autres personnes s'étaient réunies pour un petit-déjeuner festif.



## DES OLYMPIADES VALORISENT LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE

Les Olympiades québécoises de la formation professionnelle et technique, qui se sont déroulées à Québec les 3 et 4 mai 2012, ont réuni 275 finalistes en compétition dans 35 métiers spécialisés. Plus que de simples compétitions, elles mettent de l'avant le talent, la compétence et le savoir-faire que les jeunes ont acquis au cours de leur apprentissage. L'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec est un des commanditaires officiels de l'événement, qui valorise la formation professionnelle et technique auprès de la population en général et des jeunes en particulier.

Kathleen Tremblay, étudiante au centre de formation professionnelle Fierbourg, à Charlebourg, a remporté la médaille d'or dans la catégorie Santé, assistance et soins infirmiers. Elle avait aussi remporté la médaille d'or aux compétitions régionales.



Les candidats aux Olympiades simulent une journée à l'hôpital et pratiquent diverses techniques sous l'œil attentif d'un juge, à chacune des étapes.



Kathleen Tremblay en pleine compétition.



La médaillée d'or entourée de ses deux entraîneurs, Doris Tremblay et Sylvain Tremblay.

LES INFIRMIÈRES AUXILIAIRES À LA UNE

AFIN DE SOULIGNER LA JOURNÉE DE L'INFIRMIÈRE ET DE L'INFIRMIER AUXILIAIRE, LE QUOTIDIEN MONTRÉALAIS LA PRESSE A CONSACRÉ À LA PROFESSION LA UNE ET DEUX PLEINES PAGES D'UN DES CAHIERS DE SON ÉDITION DU 5 MAI 2012.

LA PRESSE CV LE RENDEZ-VOUS DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION AU QUÉBEC

INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS AUXILIAIRES UN RÔLE SANS CESSE CROISSANT

En cette Journée de l'infirmière et de l'infirmier auxiliaire, voici un portrait de la situation épanouie de nos professionnels de la santé.



REGIONS OÙ IL Y A LE PLUS D'EFFECTIFS

Centre de santé et de services sociaux Les Collines. Vous recherchez un défilé? ...

SOINS INFIRMIERS

CHRISTINE RIVARD, INFIRMIÈRE AUXILIAIRE EN CENTRE D'HÉBERGEMENT ET AUX URGENCES



« Ce métier me permet de donner un coup de main à ceux qui ont besoin d'aide... »

MARTINE LETARTE, COORDONNATRICE GÉNÉRALISTE

« Les infirmières auxiliaires ont un rôle de plus en plus important... »

PATRICK BLAIS, INFIRMIER AUXILIAIRE EN SOINS À DOMICILE

« Mon travail consiste à accompagner les patients à domicile... »

MARTINE LETARTE, COORDONNATRICE GÉNÉRALISTE

« Les infirmières auxiliaires ont un rôle de plus en plus important... »

STEPHANIE MASSON, ENSEIGNANTE ET INFIRMIÈRE AUXILIAIRE EN SALLE D'ACCOUCHEMENT

« Mon rôle est de former les futures infirmières auxiliaires... »

5 MAI 2012 oiaq.org JOURNÉE DE L'INFIRMIÈRE ET INFIRMIER AUXILIAIRE

NOUVEAUX EMPLOIS CHAQUE SEMAINE

travaillere.na.com

MARTINE LETARTE

« Les infirmières auxiliaires ont un rôle de plus en plus important... »

CARINE VEZINA, INFIRMIÈRE AUXILIAIRE EN SUIV POST-INFARCTUS

« Mon travail consiste à accompagner les patients après un infarctus... »

MARTINE LETARTE

« Les infirmières auxiliaires ont un rôle de plus en plus important... »

Choisir son établissement de formation

Table listing various training institutions for nursing assistants.

Publié à lapresse.ca, le dossier de la journaliste Martine Letarte comprend aussi quelques statistiques sur la profession d'infirmière auxiliaire. Pour le consulter : http://affaires.lapresse.ca/cv/201205/07/01-4522714-infirmeries-un-role-sans-cessecroissant.php

La parole est d'abord donnée au président de l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec (OIIAQ). Régis Paradis explique à quel point le champ d'exercice de la profession est en pleine expansion depuis l'entrée en vigueur de la loi 90, en janvier 2003. Il souligne que les établissements de santé font de plus en plus de place aux infirmières auxiliaires. « Leur rôle est élargi dans l'équipe de soins, remarque Régis Paradis. Elles sont aussi amenées à travailler dans davantage de secteurs de la santé, comme les centres de prélèvements, le soutien à domicile, les urgences, les blocs opératoires, et on commence à les voir arriver en hémodialyse. »

## / Cinq portraits

Accompagnés de photos individuelles prises dans l'environnement de quatre infirmières auxiliaires et d'un infirmier auxiliaire, cinq portraits témoignent des nombreuses possibilités qui s'offrent à la profession.

Infirmière auxiliaire depuis sept ans, **Christine Rivard** cumule deux postes au Centre de santé et de services sociaux de Portneuf, l'un à temps partiel jour-soir au centre d'hébergement, l'autre certains soirs aux urgences de l'Hôpital régional de Portneuf depuis un an. Ces deux environnements lui permettent d'atteindre un certain équilibre : d'une part, le côté humain inhérent à la proximité avec les résidents du centre d'hébergement ; d'autre part, la variété du travail à l'urgence et la possibilité d'exécuter diverses techniques de soins.

**Carine Vézina** a quitté l'Institut de réadaptation en déficience physique de Québec, il y a quatre ans et demi, afin de travailler à l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec. Elle passait alors d'une clientèle composée de jeunes accidentés et polytraumatisés à une clientèle en suivi post-infarctus, dont il faut s'assurer que l'état demeure stable. Ce poste permet à Carine Vézina à la fois d'apprécier une dimension humaine, de donner des soins et d'appliquer de nombreuses techniques. Bien qu'elle ait la chance d'occuper un poste de jour, elle doit, comme bien d'autres infirmières auxiliaires, travailler une fin de semaine sur deux et faire des heures supplémentaires à l'occasion.

Six mois après la fin de ses études, **Aurélié Fossette** est entrée à l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont comme infirmière auxiliaire. Elle a alors participé à un projet pilote qui visait à vérifier la pertinence de la présence des infirmières auxiliaires au bloc opératoire. L'expérience ayant été concluante, des postes ont été créés. Aurélié Fossette assiste les chirurgiens de diverses spécialités, de la chirurgie de la cataracte aux pontages aortocoronariens. Même si la nouvelle maman souligne la difficulté de concilier travail-famille, elle apprécie toujours, sept ans plus tard, ce travail qui n'est jamais routinier.

**Patrick Blais** a acquis trois ans d'expérience à titre d'infirmier auxiliaire lorsqu'il commence à donner des soins à domicile pour le Centre de santé et de services sociaux de Saint-Jérôme, en 2009. Il se découvre alors une véritable passion. Tous les matins, il effectue une dizaine de visites auprès de personnes âgées en perte d'autonomie. Il donne les soins requis et, au besoin, signale à l'infirmière tout problème qu'il a observé. Patrick Blais effectue également des visites de suivi postopératoire, conjointement avec une infirmière. Il s'investit en outre dans un comité chargé de redéfinir le rôle des infirmières auxiliaires de son établissement.

Alors qu'elle était encore étudiante, **Stéphanie Masson** savait qu'elle enseignerait un jour. En 2006, elle était l'une des deux premières infirmières auxiliaires engagées lorsque l'Hôpital Sainte-Justine – aujourd'hui centre hospitalier universitaire – a recommencé à embaucher ce type de professionnelles. Elle a travaillé au bloc opératoire, à l'urgence gynécologique, en néonatalogie, en salle d'accouchement et auprès des mères qui venaient d'accoucher. Stéphanie Masson a aussi fait du préceptorat auprès des infirmières auxiliaires qui se joignaient aux équipes de soins. Cette expertise acquise au fil des ans l'a menée au Centre de formation professionnelle Charlotte-Tassé, à Longueuil, où elle réalise son objectif premier : l'enseignement.

## FÉLICITATIONS AUX RÉCIPENDIAIRES

DE FÉVRIER À JUIN 2012

La Médaille du mérite est remise aux candidates qui se sont distinguées pendant leur formation.

### **Centre de formation professionnelle des Sommets, Sainte-Agathe-des-Monts**

Shanny Léonard  
Sandra Lamoureux  
Julie Richer  
Katia F. Racicot

### **Centre de formation professionnelle Paul-Rousseau, Drummondville**

Philippe Fréchette

### **Centre de formation professionnelle Le Tremplin, Thetford-Mines**

Sandra Grégoire

### **CFP de l'Ouest-de-Montréal, Kirkland**

Éric Fontaine  
Chantal Roy  
Félicidad Victor

### **Centre de formation professionnelle Harricana, Amos**

Marie-Ève Brouillard-Perron

### **Centre de formation professionnelle Harricana, secteur santé, Rouyn-Noranda**

Annic McGuire

### **Châteauguay Valley Career Education Center, Ormstown**

Stacey Thurston

### **Centre régional intégré de formation, Granby**

Monica Boivin-Théroux

### **Centre de formation professionnelle Performance Plus, Lachute**

Valérie Cyr  
Bénédicte Aubut-Whissell  
Sophie Lajeunesse

### **Collège CDI, Montréal**

Lydie Kimpolo Kimfoko  
Jing Xiong Wu

### **Centre de formation Rimouski-Neigette, Rimouski**

Roxane Sirois

### **Anchor Vocational Education Centre, New Carlisle**

Spencer Buttle

### **Centre Bernard-Gariépy, Sorel-Tracy**

Vickie Arsenault  
Nancy Lalande  
Leslie-Ann Boyer  
Patricia Pelosse  
Danielle Kéroack  
Anik Lamontagne

### **Centre de formation professionnelle de l'Envolée, Montmagny**

Mélanie Chabot-Blais

### **Centre de formation professionnelle ACCESS Career Centre, Saint-Lambert**

Diane Riendeau  
Natalie Dickinson

### **Centre de formation professionnelle Charlotte-Tassé, Longueuil**

Caroline Ferland  
Cassandra Dufort  
Michelle Meunier

### **Centre de formation professionnelle l'Envol, Carleton-sur-Mer**

Nancy Bergeron

### **Centre de formation professionnelle Chanoine-Armand-Racicot, Saint-Jean-sur-Richelieu**

Jessica Normandin

### **Centre de formation professionnelle Bel-Avenir, Trois-Rivières**

Mélanie Trépanier

**Collège CDI, Québec**

Rima Dourmane  
Michèle Daigle  
Maude Bérubé  
France Paul  
Annie Pothier  
Alexandre Boudreault

**Centre de formation professionnelle L'Émergence,  
Deux-Montagnes**

Geneviève De Champlain  
Marjolaine Magnan

**Centre de formation professionnelle 24-juin, Sherbrooke**

Stéphanie Nadeau

**Centre de formation professionnelle de la Pointe-du-Lac,  
Sallaberry-de-Valleyfield**

Roxane Lefebvre  
Miguëlle Veilleux-Noël

**CFP Alma**

Véronique Poirier

**Centre de formation C.-E.-Pouliot de Gaspé**

Marie-Ève Dion Dumas

**Centre de formation professionnelle  
Pavillon-de-l'Avenir, Rivière-du-Loup**

Mélanie St-Pierre

**CFP de Matane**

Maïlie Leclerc

**Centre de formation professionnelle L'Oasis, Chicoutimi**

Émilie Lavoie  
Véronique Bédard  
Dominic Chiasson  
Véronique Duchesne  
Liliane Lavoie  
Dany Tremblay

**Pearson Adult and Career Centre, LaSalle**

Patricia Orsini  
Valentine George

**Pontiac Continuing Education Centre, Campbell's Bay**

Miranda Kluge

**École des métiers des Faubourgs-de-Montréal**

Karine Ayotte  
Marie-Pier Dignard  
Emmanuel Mondé

**Centre de formation professionnelle de Lévis**

Manon Aubert

**Collège CDI, Laval**

Michelle Morin  
Pierrefise Étienne  
Wan Wen Huang  
Nejib Bessioud  
Louise Blodin  
Carine Bien-Aimé  
Cristina Pacheco Amaral

**Centre de formation professionnelle Vision-Avenir,  
Gatineau**

Leslie Harrison  
Krystel Parisien  
Oliviane Kanyange  
Ikram Hassan

**West Island Career Centre, Pierrefonds**

Karine Joncas  
Cindy May Roberts

**École professionnelle de Saint-Hyacinthe**

Marie-Ève Arpin

**Centre de formation Compétences-2000, Laval**

Kathy Paré Lauzon  
Kiesha Dixon  
Karine Fauteux  
Julie Letendre

**Centre de formation professionnelle Pozer,  
Saint-Georges**

Louise Poulin

**CFP Lennoxville**

Amanda Campbell Coates

## BIENVENUE

DU 1<sup>ER</sup> MARS AU 30 JUIN 2012

A. Blouin, Frédérique	Baptiste, Nathalie	Benglo, Florise	Bolduc, Marie-Pier
Abdul Mumuni, Kubura	Barbeau, Marie-Bernar	Benmourad, Khadija	Bonheur-Salien, Naomie
Aboutabit, Jihane	Barbier, Agnès	Benoît, Philippe	Bonilla, Mirna Noemy
Adams Therriault, Mélanie	Barolet, Virginie C.	Bensmail, Yasmina	Bonneau, Brenna
Adel, Mounia	Bastien, Marie Josée	Berard, Heather	Bonnette, Lise
Adopo, Chi Assi Judith	Batamuliza, Françoise	Bergeron, Andréanne	Boskovich, Giuliana
Agcaoili, Marimel	Batueva, Irina	Bergeron, Céline	Bouamran, Layla
Agnant, Pierre Fritz	Beaubrun, Marie Betty	Bergeron, Chantal	Bouchard, Catherine
Aka, Agnimel Yabl Ma	Beauchamp, Manon	Bergeron, Julie	Bouchard, Karine
Akhoubzi, Bouchra	Beauchemin, Janelle	Bergeron, Louise	Bouchard, Lucie
Akpa, Loba Jacob	Beaudin, Nany	Bergeron, Marilou	Bouchard, Patrick
Alaeddine, Abdelmalek	Beaudin, Valérie	Bergeron, Nancy	Bouchard Boucher, Geneviève
Alceus, Wislin	Beaudoin, Linda	Berman, Eva	Bouchard-Lachance, Virginie
Alcindor, Régine	Beaudoin, Marjory	Bernard, Marjorie	Boucher, Carolline
Alexander, Candace	Beaudry, Sonia	Bernard-Jones, Cynthia	Boucher, Joannie
Ali, Kemer Abdi	Beaulieu, Dominique	Bernier, Jessie	Boucher, Judith
Alliance, Sherly	Beaulieu, Josée	Bernier, Johanne	Boucher, Manon
Alnamani, Zahra	Beaulieu-Roussel, Tania	Bernier-Guillemette, Cathy	Boucher, Mélissa
Alouit, Souad	Beauregar-Provencher, Erika	Beronenungo, Ukeca Mudzo	Boucher, Sylvie
Amazan, Gertrude	Bédard, Caroline	Berthiaume, Josée	Boucher-Caron, Mélissa
Ambroise, Marie-Edwidge	Bédard, Cathy	Bertrand, Audrey	Boudreau, Julie
Ambroise-Blaise, Edelyne	Bédard, Chana	Bertrand, Caroline	Boudreau, Sophie
Andrade, Tania	Bédard, Cindy	Bertrand, Josée	Boudreault, Carolane
Anglehart, Kathleen	Bédard, Debby	Bérubé, Karine	Bouffard-Dionne, Jean-Philippe
Anyam, Joy Siri	Bédard, Vanessa	Bérubé-Brousseau, Naomie	Boufraqueh, Tarik
Arpin, Marie-Ève	Bédard, Véronique	Bessette, Annie	Bouklah, Adellatif
Arrelle, Ariane	Bédard Demers, Andréanne	Bessette, Johannie	Boulay-Dupuis, Erika
Arrué Mendizabal, Marco Antonio	Bejarano, John-Jairo	Beugre, Jean-Luc	Bourassa, Marie-Lou
Arsenault, Nelly	Bejarano, Priscila	Bidault, Vanessa	Bourdeau, Marie-Annie
Arsenault, Vickie	Beji, Hana	Bidi, Abdelbaki	Bourdon-Laberge, Jonathan
Asselin, Martine	Belagoun, Samia	Binette, Julie	Bourgault, Maude
Assiongbon, Kanlé Madjé	Bélaïr, Claudette	Bishop-Gauthier, Tina-Louise	Bourget, Sonia
Astri, Emy	Bélaïr, Audrey	Bisson, France	Bourque, Josée
Attimassou, Hélène	Bélaïr, Corine	Blackburn, Karine	Boursiquot, Judith
Aubé, Caroline	Bélaïr, Dave	Blanaru - Radeanu, Mona Florina	Boutin, Natasha
Aubert, Manon	Bélaïr, Marie-Claude	Blanc, Marie-Bernadette	Bouزيد, Rima
Aubut, Anne-Renée	Bélaïr, Sandra	Blanchard, Marie-Christine	Boyer, Leslie-Ann
Audet, Caroline	Bélaïr, Vanessa	Blanchette, Joannie	Brahmi, Mohand
Audet, Valérie	Belhameche, Mouhoub	Blasco, Julie	Breault, Carolane
Audette, Linda	Bélisle, Nathalie	Blondeau-Chabot, Gabrièle	Breault, Patricia Ann
Auger-Lafond, Éric	Bélisle, Nathalie	Blondin, Louise	Bretherton, Anie
Authier, Caroline	Bellavance, Sandy	Blouin, Mélanie	Breton, Jean-Denis
Ayotte, Karine	Belleau Guérin, Michelle	Boahemaa, Edith	Breton Perron, Natasha
Azzoug, Fatima	Bellefeuille, Brittany	Boeykens, Nadia	Briand, Kim
Babaka-M'Bulayi, Matulu	Bellefleur, Francine	Bohm, Akoueba Yoyo	Briand, Marie-Claude
Babin, Geneviève	Bellehumeur, Stéphanie	Boies, Mélanie	Briand-Pétrin, Katrine
Bacon, Roxanne	Bellerive, Diane	Boissonneault, Christina	Briggs, Tamalina
Badibanga, Mianda	Belley, Nancy	Boivin, Jonathan	Brisson, Jonathan
Baïche, Nadia	Belzile, Gabrielle	Boivin, Keven	Brochu, Denise
Balanel, Tatiana	Ben Haddadi, Hadia	Boivin, Pascale	Brochu-Guertin, Marie-Eve
Bambico, Marites	Benaïche, Israa	Boivin-Audet, Chloé	Brodrique, Karine
Banatshini, Rita	Benaoussar, Mbarka	Boivin-Théroux, Monica	Brouillard-Perron, Marie-Ève
Banville, Mylène	Benbrik, Hassina	Bolduc, Karole-Anne	Brouillette, Sophie

Brousseau, Lisa	Charles, Lencie	Da Silva, Dmitri	Dixon, Kiesha
Brousseau Grandmont, Joanie	Charles-Marc, Nathaly Sabrina	Dadbek, Yagana	Djaumba, Joséphine
Brown, Cynthia	Chartier-Favreau, Karine	Daigneault, Maryline	Dobra, Alina Cristina
Bruneau, Geneviève	Chaussé, Annick	Daimellah, Fatiha	Doffou, Edikeu Mathias
Brunette-Thibeault, Claudia	Cheng, Chammy Mei Yuk	Dalpé-cherrier, Judy	Doughmane, Lilia
Brutus, Marie-Carmelle	Chevalier, Sarah	Daniel, Vanessa	Douh, Lamya
Bujold, Sandy	Chevalier, Tessy	Danis, Isabelle	Drolet, Joanie
Bunnong, Minerva	Chevalier-Rochon, Lisanne	Daoust, Tara	Drouin, Alexandre
Burton, Tammy	Chiasson, Dominic	Darveau, Joany	Drouin, Bianca
Buttle, Ashley	Chiasson, Karine	D'Astous, Kathleen	Drouin, Rachel
Buttle, Spencer Darcey	Chiasson, Rose-Délina	Daunais, Carl	Dubé, Caroline
Byamungu Amani, Elvira	Chientcheu, Clotilde	Dauret, Hawa	Dubé, Laurie
Cabral, Arica	Chiodini, Cathia	D'Auteuil, Mélissa	Dubé, Marie-Ève
Cadieux Miron, Maryline	Chrétien, Geneviève	Davis, Tanisha	Dubé, Stéphanie
Calenga Mbonbo, Alice	Cinéus, Marie Denise	Daza, Monica	Dubé-Thibeault, Jordane
Calixte, Nesta	Ciobotea, Dragos Cosmin	De Roy, Jessie	Dubocquet, Gilbert
Camiré, Cynthia	Clare, Tracey	Decelles, Mathieu	Dubois, Katherine
Campbell Coates, Amanda	Clark-Ashe, Magen	Declare, Chelsea	Dubreuil, Cynthia
Campbell-Nadeau, Vanessa	Clavel Talbot, Alexandra	Dehiles, Rachid	Duceppe-St-Onge, Marilou
Campos Dominguez, Concepcion	Clermont, Annie	Delarosbil, Vanessa	Duchaine, Marie-Lou
Esperanza	Cloutier, Dominique	D'Elia, Caterina	Ducharme, Marie-Pier
Capistran, Vanessa	Cloutier, Jean-Jacques	Demers, Julie	Duchesneau, Émilie
Caplin, Trisha	Cloutier, Marie-Ève	Demers-Poulin, Jade	Duclos-Lagacé, Vanessa
Cappelli, Cynthia	Cloutier, Valérie	Demeule, Roxanne	Dufort, Cassandra
Caron, Isabelle	Collin-Wysote, Carley	Denis, Nadia	Dufour, Alexandra
Caron, Jessica	Compagna, Marie-Josée	Denis-Giard, Audrey	Dufour, David
Caron, Maude	Compère, Ruthney	Dennis, Mélissa	Dufour, Karine
Caron, Mélanie	Comtois, Marie-Line	Dennoune, Abderrahim	Dumerjean, Francesca
Caron-Bégin, Priscillia	Comtois, Pierre	Deschamps, Amélie	Dumont, Isabelle
Caron-Boulay, Karine	Conde, Kadiatou	Deschamps, Marie-Paule	Dunaire, Sigrid
Caron-Yergeau, Karoll-Ann	Condé, Kadiatou	Deschenes, Alexandre	Dupré, Vanessa
Carpentier, Amélie	Constantin, Emy	Descôteaux-Asselin, Sabrina	Dupuis, Christiane
Carpentier, Martine	Corbin, Karolane	Deshaies, Annie	Dupuis, Georgette
Carrier, Valérie	Cordeau, Claudette	Desjardins, Caroline	Dupuis, Lucie
Casavant, Carole	Corleto, Maria Roselia	Desjardins, Roxanne	Dupuis, Lydia
Casseus, Roldine	Cornejo-Rosello Chavez, Natalia	Desmarais, Mélanie	Dupuis-Labelle, Fanny
Castonguay, Marilyne	Alessandra	Desmarais, Miguelle	Dupuis-Lacombe, Émilie
Castonguay, Vicky	Corriveau, Cynthia	Desmeules, Martine	Duquette, Josianne
Castor, Giltha	Cossette, Geneviève	Désourdy, Isabelle	Duquette, Marilyne
Castor, Nathacha	Cossette, Karine	Despars, Maguy	Duquette, Sandra
César, Elisabeth Berly	Côté, Sandra	Despatie, Jacques	Duquette, Stéphanie
Chabot-Blais, Mélanie	Coull, Kayla	Desravines, Naïka	Durocher, Christine
Chabot-Blais, Stéphanie	Courcelles, Pascale	Dessaint, Jessica	Edugie, Phabian Lilian
Chadina, Elina	Courchesne, Isabelle	Dhiab, Ezzobaier	El Azzouzi, Ahmed
Chalifoux, Lyne	Courchesne, Nathalie	Diallo, Néné Ousmane	El Euch, Wajdi
Champagne, Catherine	Couture, Johanne	Dickey Gélinas, Kassandra	El Hazmi, Assia
Champagne, Sarah	Couture, Lyne	Dieu, Dioulisa	El Karyani, Nadia
Champagne-Pélabeau, Maude	Couture, Sylvie	Dieudonne-Ferari, Natacha	El-Aoufir, Nisrine
Chapdelaine, Audrey	Couturier, Annie	Dignard, Marie-Pier	El-Chami, Hassan
Chaput, Louis-Roger	Cronier, Mylene	Dinel, Jacynthe	Élémond, Aude
Chaput, Sylvie	Cubeddu, Pascal	Dion, Chantale	Émile, Guerline
Chaput, Valérie	Cyr, Jessyca	Dion, Nathalie	Emmerson, Rachel
Charbonneau, Gabrielle	Cyr, Joanie	Dion, Vicky	Enache, Adriana
Charest, David	Cyr, Valérie	Dion Dumas, Marie-Ève	Erradi, Fatna
Charles, Demontreil	Cyr-Rochefort, Marie-Maude	Dionne, Hélène	Escorcia, Derly
Charles, Jenny	Da, Alix	Diouri, Badr	Esina, Tatjana

## /// NOUVEAUX MEMBRES

Ethier, Isabelle	Gagnon-Jolin, Audrey	Gravel, Denis	Isko Ghezala, Tatyana
Étienne, Wislie Raynold	Gagnon-Turcotte, Sabrina	Gravel, Line	Issa-Corbeil, Paméla
Eugène, Geneviève	Gallant, Véronique	Gray-Walsh, Rosanna	Jacob, Johanne
F.Racicot, Katia	Gamache, Chantal	Greer, Patricia	Jacques, Amélie
Fabé, Valérie	Gamache, Mélissa	Gregoire, Sandra	Jacques, Sophonia
Faout, Naziha	Garcia Perez, Eliam Asael	Grégoire, Mélanie	Jacques Alfrena, Carline
Farmer, Stéphanie	Garneau, Linda	Grenier, Natacha	Jean, Agathe
Faucher, Catarina	Garneau, Marilou	Grenier, Thérèse	Jean, Bloude
Faucher, Jessica	Garon, Annick	Grenier St-Amour, Clémence	Jean, Fedrick
Fauteux, Karine	Garraud, Nicole	Grenon, Claudine	Jean-Baptiste, Antoinette
Fazio Jeffrey, Fannie	Gaspar, Mélanie	Grenon, Emmanuelle	Jean-Joseph, Theonite
Fedaïlova, Kaymet	Gaudreault, Josée	Gresseau, Olaff	Jean-Louis, Margalie
Ferguson, Marie-Ève	Gaudreault, Maryse	Guay, Lucie	Jeffrey, Steve
Ferland, Caroline	Gaudreault, Nadia	Guemmi, Loubna	Jeremie-D'Aout, Enouche
Fernandez, Maribel	Gaumont, Anne	Guénette, Sandra	Jerome, Anthony
Fernandez Cabrera, Cynthia	Gauthier, Sandra	Guénette Dumouchel, Geneviève	Jervaise, Élodie
Figueroa-Iguardia, Ivanny Soliris	Gauthier, Stéphane	Guertin, Patricia	JN Claude, Myrlaine
Filion, Isabelle	Gauvin, Geneviève	Guilbault-Lanteigne, Geneviève	JN Paul, Guerline
Fiorilo Justiniano, Maria	Gauvin, Karine	Guillette, Stéfanie	John, Jasmine
Firicioaia, Cecilia Isabela	Gélineau, Sonia	Guinard, Mélanie	Joly, Émilie
Fleurançois, Stéphanie	Genesse, Marie-Ève	Guo, Xu	Joly, Eryka
Fleury, Audrey	Genest, Catherine	Gutierrez Fernandez, Diana	Joncas, Karine
Florent, Carolyne	George, Nekeba	Haddadi, Safia	Joseph, Alexandra Quich
Fomo Ngounou, Marthe Rosine	George, Valentine Cecilia	Hamel, Renée	Joseph, Altagrace-Myrlie
Fontaine, Éric	Georges, Judith	Harrisson, Leslie	Joseph, Eunice
Fontaine, Julie	Germain, Vicky	Hartley, Jessica	Joseph, Venise
Forand, Mélanie	Ghafoor, Arzoo	Harvey, Anne-Sophie	Joseph-Janvier, Marie Ritlande
Forest, Annie	Gibeault, Vanessa	Harvey, Frédérique	Josma, Marie Mirka
Forges, Marline	Giguère, Nathalie	Harvey, Maryse	Jourdenais, Véronique
Forget, Marie-Lise	Giguère, Sabrina	Harvey, Sonia	Judge Down, Bonnie
Formeus, Rachelle	Gil, Catherine	Harvey-Mc Maniman, Laurence	Juin, Sandra
Fortin, Caroline	Gilbert-Ferron, Jean-François	Hategan, Carmen Mihaela	Juliassaint, Marie Chantal
Fortin, Monika	Gillen, Krista	Hebert, Nathalie	Julien, Marie-Monique
Fortin, Steven	Gingras, Claudia	Heckley-St-Pierre, Ryan	Julien, Nadege
Fournier, Judith	Gingras, Nancy	Helpin, Doreen	Kaddour, AbdelKarim
Fournier, Valérie	Girard, Isabelle	Héroux, Stéphanie	Kairouz, Toufic
Fournier-Rébula, Stéphanie	Girard, Méliissa	Héroux Charbonneau, Marie-Ève	Kamalo, Ama Kékléli
François, Alix	Girard-Vallée, Marie-Pier	Herrera Banquez, Nasly Del Carmen	Kaniki Makwanza, Martin
Fréchette, Gabrielle	Girouard, Valérie	Hilaire, Hans	Karimi Dermami, Roya
Fréchette, Manon	Giroux, Manon	Holly, Nancy	Kastrati, Meliha
Fréchette, Philippe	Giurgea Ciobanu, Doina Angela	Honoré-Louis Jean, Molina	Kenny, Marie-Lou
Frenette, Chantal	Glover, Bonnie	Horth, Marie-Josée	Kernou, Fatiha
Frenette, Patrick	Gnagane, Sirandou	Houde, Kathleen	Kéroack, Danielle
Frigon-Chartier, Amélie	Godard, Patricia	Houde, Marie-Ève	Kéroack, Steve
Gagné, Annick	Godbout, Sylvie	Huard, Jessica	Khemies, Tahar
Gagné, Karine	Godin, Josée	Hudon, Pierre	Khima, Hassina
Gagné, Méliissa	Godin, Stéphanie	Huneault, Judith	Kigeme, Alice-Olivia
Gagné, Nadine	Godin, Susie-Lison	Hurtuboise, Geneviève	Kimpir, Miyamba
Gagné, Raphaëlle	Gonzalez, Diana Marcela	Ibala, Fehmi	Kimpolo Kimfoko, Lydie Léa Clarisse
Gagnon, April	Gonzalez-Pinto, Rosario-Béatrix	Idakahmane, Mustapha	Kingsbury, Stéphanie
Gagnon, Catherine	Gosselin, David	Ilumbu, Jolie-Kikar	Kluke, Miranda
Gagnon, Kassandra	Goulet Dee, Catherine	Imbeau, Dominique	Koffi, Attabra Brigitte
Gagnon, Marie-Ève	Gourde, Chantal	Imbeau, Julie	Kouri, Julian Maggar
Gagnon, Nadia	Gousy, Catherine	Imhoff-Poirier, Laurie	Kramou, Abdelkader
Gagnon, Raymonde	Goyer, Rachel	Imozy Faustin, Frantzès	La Grenade, Manon
Gagnon, Valérie	Goyette, Kateri	Innocent, Kathiana Régine	Labarre, Charles Fernando
Gagnon-Giroux, Méliissa	Grant, Nakita	Isabel Desrosiers, Laura	Labbé, Audrey-Anne

Labbé, Francis	Landry, Marie-Ève	Leclerc, Myriam	Louis, Yverose
Labdaoui, Anissa	Langelier, Marie-Michèle	Leclerc-Méhot, Jessyca	Louis Charles, Lorie
Labelle, Eugénie	Langevin, Karen-Anne	Lecompte, Josée	Louissaint, Anélie
Labelle, Sandra	Lanthier, Jessica	Lecouffe, Sylvie	Loute, Milotte
Labelle, Vanessa	Lapi Miemanak, Virginie Solange	Lefebvre, Guylaine	Lubuma Bwanatshi, Reina
Laberge, Marie-Josée	Laplante, Guylaine	Lefebvre, Johanne	Lusignan, Jessica
Labine, Steven	Lapointe, Jean-François	Lefebvre, Lucie	Lymburner, Caitlyn
Labonté, Mélodie	Lapointe, Joanny	Lefebvre, Roxane	Maazi, Hasna
Labranche, Isabelle	Lapointe, Sandra	Leflej, Ahmed	Macle, Danielle
Labrie, Mélissa	Lapolice, Janie-Hélène	Legault, Vanessa	Mada'A Miaffo, Thérèse Christelle
Labrie, Nancy	Laporte, Manon	Léger-Raiche, Amélie	Madyani, Hassania
Labrie-Soucy, Cyndie	Laporte, Pamela	Lehoux, Josianne	Magnan, Marjolaine
Lacaille, Stéphanie	Laporte-Brousseau, Karine	Lelièvre, Karen	Maheux, Stéphane
Lacasse, Lydia	Laramée, Véronique	Lemay, Roxane	Maheux St-Pierre, Noémie
Lachance, Michel	Larbi, Felicia	Lemay, Sonia	Maheux-Dumont, Cindy
Lachance-Provencher, Kathy	Larente, Mélissa	Lemelin, Lise	Maillet, Anne Marie Hughtette
Lachapelle, Amanda	Laroche, Joannie	Lemieux, Ann-Sophie	Maillette, Jean
Lachapelle, Mélanie	Larochelle, Marylou	Lemieux, Jessica	Mainville, Magalie
Lacombe, Caroline	Larochelle, Mélissa	Lemieux, Sabrina	Majeri, Khedija
Lacombe, Nathalie	Larochelle-Laroche, Tessa	Lemieux-Dufresne, Geneviève	Maltais, Billy
Ladouceur, Marjorie	Laroque, Karine	Lemus-Pineda, Wendy	Mangunza, Monika-Baudouin
Laferrière Donais, Jessica	Larose, Christine	Léonard, Shany	Maniseng, Lina
Lafleur, Vickie	Larose, Edith-Sara	Lepage, Caroline	Maouchi, Malika
Lafleur-Calixte, Marjorie	Larose, Maryse	Lepage, Nancy	Marc Balan, Marinela
Lafontaine, Emilie	Larose, Valérie	Lépine, Sabrina	Marceau, Daniela
Lafontant, Marie Michèle Lovely	Larracy, Holly	Lépine-Bourdon, Vanessa	Marceille, Syndie
Lafontant, Michelène	Larrivée, Julie	L'Espérance Cardin, Carolanne	Marchand, Guillaume
Lafrance Alarie, Sindy	Latour, Geneviève	Lessard, Isabelle	Marcotte, David
Lafrenière, Mélanie	Latourelle, Marie-Ève	Lessard-Marenger, Isabel	Marcotte, Mélissa
Lafrenière, Michaël	Latour-Masse, Marie-Soleil	Letendre, Julie	Marcoux, Bianca
Lagacé, Marie-Ève	Latreille, Martin	Létourneau, Patricia	Marghli, Bassem
Lagimonière, Sophie	Laurin, Lysianne	Létourneau-Grenier, Vanessa	Martel, Simon
Lahaie, Caroline	Laurin, Suzie	Leute, Brittany	Martin, Chloé
Lajeunesse, Chantal	Lautre, Fabian	Levasseur, Heidi	Martin, Hugo
Lajeunesse, Chantal	Lauzon, Suzanne	Levasseur, Stéphanie	Martineau, Isabelle
Lajeunesse, Sophie	Lavallée, Katrine	Leveillé, Stéphanie	Martineau, Sabrina
Lajoie, Chantal	Laverdière, Claudine	Levesque, Charles	Maruszcak, Jolanta
Lajoie, Valérie	Lavergne Legault, Kym	Levesque, Marie	Masse, Joannie
Lalande, Nancy	Laverrière, Jessica	Levesque, Sophie	Massicotte, Bruno
Laliberté, Andréa	Lavoie, Émilie	Lévesque, Kim	Mathieu, Claudia
Lallier, Marie-Michèle	Lavoie, Émilie	Lévesque, Mathieu	Mathieu, Guillaume
Lalonde, Carol	Lavoie, Francyska	Lévesque, Sophie	Mathurin Fils, James Patrick
Lalonde, Cynthia	Lavoie, Kim	Lévesque, Sophie	Matsi, Justine
Lamarche, Vanessa	Lavoie, Lilianna	Lévesque-Beaudoin, Nadia	Matte, Sonia
Lambert, Maude	Lavoie, Roxane	Lewis, Tara-Lyn	Matulis, Lorraine
Lambert, Renée	Lavoie Chouinard, Gabrielle	Liboiron, Caroline	Mayuga, Jason
Lamer, Marie-Joelle	Le Blanc, Sandra	Limam Dit Liouane, Mohamed	Mbodji, Astou Diao
Lamkhanter, Samira	Le Pon, Claudine	Lindsay Bélanger, Marie-Michèle	Mc Guire, Annic
Lamontagne, Anik	Lebel, Nathalie	Lisiecki Delisle, Ariane	McCrea, Jennifer
Lamontagne, Isabel	Lebel, Roxane	Lizotte, Jessie	McGregor, Megan
Lamothe, France	LeBlanc, Crystal	Lokshin Savostina, Natalya	McPeake, Krystal
Lamoureux, Isabelle	Leblanc, Krystelee	Lombe, Masaki	McPeake, Laci
Lamoureux, Kathy	Leblanc, Mélanie	Longval, Denis	McWhirter, Samantha
Lamoureux, Martin	Lebrasseur, Nadine	Loranger, Marie-France	Medeiros, Paméla
Lamoureux, Sandra	Leclair, Karina	Lortie, Soline	Ménalieva, Elvira
Landar, Svetlana	Leclerc, Kim	Louis, Jennifer Mélissa	Ménard, Julie
Landry, Claire	Leclerc, Mailie	Louis, Marie-Claudine	Meniar, Kaoutar

## /// NOUVEAUX MEMBRES

Mercier, Julie  
Mercier, Stéphanie  
Méthot, Caitanya Marie Claudine  
Métivier, Vicky  
Meunier, Michelle  
Michaud, Emma-Carmelliana  
Michaud, France  
Michaud, Gabriel  
Michaud, Jessy Carol-Anne  
Michaud, Karine  
Michaud, Sophia  
Michaud, Valérie  
Michaud, Valérie  
Michelin, Sonia  
Mignacca, Tania Maria  
Migneault, Karine  
Millien, Bervens  
Millien, Christelle  
Milord, Frédérique  
Minhas, Sweety  
Mitrea, Iulian  
Mokrane, Ouiza  
Molière, Sophia  
Mondésir, Daniëla

Mondor, Geneviève  
Monette, Sarah  
Monfleury-Damis, Juna  
Montambault, Jessica  
Montambault, Lysa  
Monthé, Ernestine  
Montiel Varela, Gilberto  
Montpetit, Vickie  
Montreuil, Suzanne  
Moran, Tia  
Moreau, Laurianne  
Moreau, Manon  
Moreau, Sara  
Morin, Cindy  
Morin, Kristelle  
Morin, Nicolas  
Morin, Philippe  
Morin, Vanessa  
Morissaint, Ruth  
Morissette, Manon  
Morneau, Jessica  
Morneault, Stéphanie  
Morrison, Pascale-Léna  
Morrison-Vicaire, Jessica

Morissette, Gabriel  
Mouljebouj, Hasna  
Mukaneza, Annick  
Muller, Marie Fegna  
Multy, Marie Solange  
Munoz, Enrique  
Murariu, Silvia Codruta  
Musaefendic, Sanela  
Musgrave, Cheryl  
Nadeau, Jean-François  
Nadeau, Manon  
Nadeau, Stéphanie  
Nchei, Mohammed Alhassan  
Ndiaye, Anne Chantal  
Ndiaye, Fatou  
Ndir, Fatou Gaye  
Nedea, Mihai  
Nefil, Braham  
Neron, Marie-Pierre  
N'Gatta, Aya Véronique  
Nguyen, Thi Thu Trang  
Niegos, Jillian  
Noel, Josée  
Noel, Kathy

Noël, Jessica  
Nolin, Mélanie  
Normil, Marie-Herbie  
Nugent, Jessica  
Ogilvy-Wright, Jeffrey  
Orsini, Patricia  
Ouarr, Said  
Ouellet, Isabelle  
Ouellet, Marie-Josée  
Ouellet, Valérie  
Ouellet-Carette, Katya  
Ouellet-Gallant, Amélie  
Ouellette, Audrey  
Ouellette, Mélanie Sonia  
Ouimet, France  
P.Lalancette, Iris  
Pacheco Amaral, Cristina  
Pagé, Roxanne  
Pagé-Chassé, Valérie  
Paiement, Michelle  
Pannu Aslam, Shazia  
Paquet, Geneviève  
Paquet, Mathieu

## FUTURS RETRAITÉS

Le RIIRS est pour tous les infirmiers et infirmières, infirmiers et infirmières auxiliaires, inhalothérapeutes, techniciens en circulation extracorporelle, perfusionnistes et puéricultrices **RETRAITÉS**, sans égard aux champs d'activités et aux fonctions occupées au cours de leur carrière.

### Le RIIRS

- donne une voix collective et entretient un sentiment d'appartenance;
- s'occupe de la défense des droits de ses membres, offre des services-conseils et, par le biais d'un assureur, des services d'assurance, participe aux grands débats publics;
- établit des liens avec des organismes axés sur le mieux-être des retraités;
- publie l'Écho du RIIRS, journal d'information.

Le RIIRS est présent dans chaque région du Québec.

Pour vous prévaloir du privilège de transfert de votre assurance vie, il est essentiel que vous deveniez membre du RIIRS dans les 60 jours suivant la date de votre prise de retraite.

Informez-vous dès aujourd'hui en nous contactant :  
**Regroupement interprofessionnel des intervenants retraités des services de santé**

Tél. : 418 626-0861 • S.F. : 1 800 639-9519  
info@riirs.org • www.riirs.org



Centre hospitalier  
affilié universitaire  
de Québec



## Le Centre d'excellence sur le vieillissement de Québec

offre des formations continues adaptées aux besoins  
des infirmières auxiliaires œuvrant auprès  
d'une clientèle âgée.

### Ateliers (7 h)

- La contribution de l'infirmier auxiliaire à l'évaluation et à la surveillance clinique de l'aîné
- Les symptômes comportementaux et psychologiques de la démence et les troubles du comportement
- Approche adaptée à la personne âgée

### Visioconférences (3 h 15)

- La résistance aux soins d'hygiène associée à la démence

### Entretiens cliniques (1 h)\*

- 35 trucs et astuces efficaces dans la gestion des SCPD

\* Disponibles par visioconférence.

Consultez notre site Internet pour obtenir la liste complète des formations:

[www.cha.quebec.qc.ca/CEVQ](http://www.cha.quebec.qc.ca/CEVQ)

[cevq.enseignement.cha@ssss.gouv.qc.ca](mailto:cevq.enseignement.cha@ssss.gouv.qc.ca)

418 682-7511, poste 4432



Paquette-Desroches, Maribel  
 Paquin, Kristina  
 Paradis, Audrey  
 Paradis, Julie  
 Paradis, Mélanie  
 Paradis, Mélanie  
 Paré Lauzon, Kathy  
 Paredes Portocarrero, Sandra Isabel  
 Parent, Caroline  
 Parent, Mélanie  
 Parent, Natacha  
 Parenteau, David  
 Parisé, Marilyn  
 Parisien, Krystel  
 Parks, Tatiana  
 Pascual, Annblan  
 Patas, Diana  
 Patel, Manisha  
 Patenaude, Yves  
 Paul, Gisèle  
 Payant, Carole  
 Pearson, Marc-Antoine  
 Pélissier, Nathalie  
 Pellerin, Chanel

Pellerin, Joëlle  
 Pellerin, Josée  
 Pelletier, Bianca  
 Pelletier, Hélène  
 Pelletier, Marie-Pier  
 Pelletier, Marjolaine  
 Pelletier, Nicolas  
 Pellicelli, Juley  
 Perciun, Oleg  
 Perkins Alvarado, Nathalie  
 Perkinson, Sonia  
 Perreault, Patricia  
 Perreault, Véronique  
 Perron, Carolane  
 Perron, Marc-André  
 Pérusse, Stéphanie  
 Pesant, Isabelle  
 Phanord, Enive  
 Philémy, Nyrva  
 Philippe, Mélanie  
 Philippe-Labossière, Guylaine  
 Picard, Zoé  
 Pichardo, Yudith  
 Piché, Carol-Anne

Piché, Line  
 Pichette, Joannie  
 Pichette, Lyne  
 Pierre, Balthazar  
 Pierre, Marie Paul  
 Pierre, Yva  
 Pierre Julien, Guirlène  
 Pierre Louis, Laradiène  
 Pilon-Gauthier, Amélie  
 Pinet, Hélène  
 Pitre, Julie  
 Plaisir, Bety  
 Plamondon, Réjean  
 Plante, Adéline  
 Plante, Natacha  
 Plante, Sabrina  
 Plante-Ouellette, Caroline  
 Plouffe, Valéry  
 Plourde, Myriam  
 Plourde-St-Pierre, Marianne  
 Poirier, Annabelle  
 Poirier, Ashley  
 Poirier, Geneviève  
 Poirier, Ginette

Poirier, Stéphanie  
 Poirier, Valérie  
 Poirier, Véronique  
 Poitras, Chantal  
 Poitras-Morneau, Isabelle  
 Pokuaa, Akosua  
 Pomerleau, Karine  
 Poncette, Bernadette  
 Popescu, Dan  
 Potvin, Caroline  
 Potvin, Julie  
 Potvin, Kathy  
 Poulin, Cynthia  
 Poulin, Evelyne  
 Poulin, Myriam  
 Pouliot, Josée  
 Prescott, Kathleen  
 Prémumé, Mélissa  
 Pretten, Melissa  
 Princivil, Nadine  
 Provencher, Johanne  
 Quenneville, Jade  
 Quenneville, Jessica  
 Quirion, Nathalie



**DIABÈTE santé**

CENTRE DE FORMATION, D'INFORMATION ET D'ACCOMPAGNEMENT  
 DES PROFESSIONNELLS DE LA SANTÉ ET DES PERSONNES TOUCHÉES PAR LE DIABÈTE.

# Formation continue accréditée

• • • À DISTANCE

Je peux m'inscrire  
**EN TOUT TEMPS**



« Dans le calme,  
 à mon rythme  
 et aux heures  
 qui me conviennent! »



## LE DIABÈTE SOUS TOUS SES ANGLES

DAFD-20-AE : 295 \$ (AVEC EXAMEN FAIT À LA MAISON)  
 ACCRÉDITATION UEC-SOFEDUC : 20 H  
 (SOCIÉTÉ DE FORMATION ET D'ÉDUCATION CONTINUE)

- . manuel-guide
- . tutorat téléphonique
- . délai de 3 mois pour réaliser le cours

FORMULAIRE D'INSCRIPTION DISPONIBLE SUR NOTRE SITE WEB  
 WWW.DIABETESANTE.COM OU PAR TÉLÉPHONE 1 855 855-1478



Le cours est conforme aux lignes directrices 2008  
 de l'Association Canadienne du Diabète.

DES  
 SEPTEMBRE

CONSULTEZ NOTRE  
 SITE INTERNET POUR LE  
 CALENDRIER DES NOUVEAUX  
 COURS DE FORMATION  
 PRÉSENTIELLE  
 2012-2013

WWW.DIABETESANTE.COM

## /// NOUVEAUX MEMBRES

Quirion, Sophie	Ruel, Sandra	St-Pierre, Nathalie	Trépanier, Linda
Racicot, Patrick	Sà Mourato, Veronica	St-Pierre Hebert, Julie	Trépanier, Mélanie
Racine, Mélanie	Sabourin-Patrice, Isabelle	Streel, Anne	Trottier Chaput, Kim
Racine, Nancy	Sabtaoui, Khadija	Strickland, Stacey	Troyer, Cindy Ann
Raison, Carole	Saindon, Maude	Sturm, Anna	Trudeau, Nathalie
Rajib, Rachid	Saintil, Allain	Susungu-Lunfungola, Etienne	Turcotte, Caroline
Rake-Brazeau, Vanessa	Saint-Preux Jeudy, Alda	Sutton, Karima	Turcotte, Carolyne
Rambrich, Cristina	Salisu, Ayishatu	Sylvestre, Valérie	Turcotte, Michael
Randrianantenaina, Rivomalala	Salomou, Kebre	Synnett, Lucie	Turcotte, Roxanne
Aline	Salvador Pizzaro, Paola Andrea	Tahri Joutey Hassani, Majda	Turgeon, Jessica
Rankin, Holly	Sanders, Carolina	Tajdivand, Farnoosh	Turgeon, Mylène
Rashed, Saada	Sanon-Eloi, Raymonde	Taoussi, Abderrahim	Turgeon, Vanessa
Raymond, Geneviève	Sansfaçon, Mélanie	Taran, Olga	Turgeon-Gauthier, Danaë
Raymond, Nadgèda Soraya	Santé, Sabrina	Tardif, Marie-Soleil	Turgeon-Taylor, Jessica
Raymond-Roy, Camille	Sarazin, Manon	Tessier, Karine	Ursuliak, Jael
Régimbald, Israel	Savard, Mélissa	Tessier, Sindy	Vachon, Marylin
Regradj, Arab	Savard-Gauthier, Karine	Tessier-Poissant, Cynthia	Vaillancourt, Sidgy
Restrepo Rios, Andrea	Savina, Inesa	Tessono, Dana	Vaillancourt Mainville, Sarah
Restrepo Rios, Leandro	Seguin, Stéphanie	Tétreault, Marie-Ève	Valiquette, Sonia
Reynoso Macias, Maria Guadalupe	Séguin, Chantal	Thaler, Christine	Vallières, Sarah
Ricard-Guimond, Anne-Marie	Sénécal, Tanya	Théodore, Vikye	Vanier, Kelly
Richard, Vanessa	Sergerie, Romance	Thérien, Marie-Ève	Varin, Mélanie
Richer, Julie	Servant, Mélanie	Theristal, Suzette	Veilleux, Stacy
Richer-Paquette, Joanie	Sévigny, Jessika	Thermilus, Rose Loue	Veilleux-Noël, Miguëlle
Riendeau, Claude	Sévigny, Marie-Andrée	Théroux, Chantal	Venable, Jacinthe
Riffo, Lorena	Seyer, Danny	Therrien, Julie	Vendette, Etienne
Ringuet, Annick	Shaw, Stéphanie	Therrien, Nancy	Verdier-Neptune, Rose-Berthe
Rioux, Audrey	Sheedy, Nancy	Thibaudeau-Gallant, Kathia	Verrillo, Véronique
Rioux, Catherine	Sicard, Hélène	Thibault, Stéphanie	Verville, Roxanne
Rioux, Cynthia	Sicard, Mélanie	Thibault-Bourré, Isabelle	Vézina, Jessie
Rioux, Josée	Sicotte, Marielle	Thibeault, Sara Gabrielle	Vézina, Nathalie
Rivière, Josiane	Simard, Jade	Thibodeau, Audrey	Victor, Félicidad
Robergeau, Lydie	Simard, Marie-Josée	Thibodeau, Marie-Claude	Vigneault, Jacynthe
Robert, Johanne	Simard, Patricia	Thomas, Andréane	Vigneault-Comeau, Jannie
Robert-Dufour, Janie	Simard, Suzanne	Threlfall, Karine	Villeneuve, Josée
Roberts, Cindy	Simpraseuth, Villy	T'Kouti, Mourad	Villeneuve, Karine
Robichaud, Chantal	Simpson, Ashley	Torres Flores, Erika	Villeneuve, Marie-Andrée
Robichaud, Dominique	Sinanan, Sondra Mandy	Tousignant, Jacinthe	Vincent, Andrée-Anne
Robineau-Béland, Benoit	Sirois, Marie-Ève	Tousignant, Karine	Vira, Nikitchenko
Rochette, Geneviève	Sirois, Martine	Tousignant, Marie-Josée	Vumi, Régine
Rodrigue, Véronique	Sirois, Roxane	Toussaint, Pamela	Warren, Isabelle
Rodriguez, Dallymis	Smith, Angella	Trasporto, Josephine	Whalen, Blaine
Rodriguez, Geovanna	Soares Nunes, Andreia	Trejo Bertiny, Paola	Williston, Nathalie
Rosengren-Furlotte, Tiffany	Soultan, Caroline	Tremblay, Alyssa	Wilson, Kanke
Rouas, Fedoua	Sow, Saran	Tremblay, Dany	Wright, Elizabeth
Rouleau-Turcotte, Erika	St-Cyr, Mélissa	Tremblay, Debbie	Wright, Lisa Marie
Roussy, Isabelle	St-Denis, Lysane	Tremblay, Elisabeth	Wylie, Pamela Ann
Routa, Dahon Marcel	Stewart, Glenn	Tremblay, Hélène	Yacini, Djamel
Roux, Lise	Stewart, Kayla	Tremblay, Isabelle	Yagno Kamtchoum, Aurellie
Roy, Caroline	St-Hilaire, Stéphane	Tremblay, Lory	Yanire, Catherine
Roy, Cédrina	St-Laurent, Cynthia	Tremblay, Mélany	Young, Nicolas
Roy, Chantal	St-Louis, Marleine	Tremblay, Michelle	Zagorodniuk-Rabota, Victoria
Roy, Joelle	St-Martin, Suze	Tremblay, Myriam	Zapata, Zugey
Roy, Louanna	St-Onge, Claudelle	Tremblay, Nathalie	Zemmit, Yamina Chouli
Roy, Malika	St-Pierre, Annie	Tremblay, Pascale	Zhao, Shu Zhen
Roy, Sabrina	St-Pierre, Isabelle	Tremblay-Hogan, Kassandra	Zinca, Elena Lacramioara
Roy-Vachon, Émilie	St-Pierre, Mélanie	Tremblay-Michaud, Mégan	Zulmé, Robert



## Épargner ou rembourser ses dettes : quoi prioriser?

Manon Létourneau, conseiller en placement

« Dois-je rembourser toutes mes dettes, ou devrais-je plutôt investir? ». Le sujet des finances personnelles suscite un grand nombre de questions, et celle-ci est posée fréquemment. Il est vrai qu'entre rembourser son hypothèque, par exemple, et faire des placements, le choix n'est pas toujours simple à faire; la réponse varie en fonction de chacun. Voici quelques pistes qui pourront vous aider à déterminer quelle solution est la plus appropriée pour vous.

### ▸ Les cartes de crédit dans la mire

Peu importe votre situation financière, la première action à préconiser devrait être le remboursement du solde de vos dettes à intérêts élevés, plus particulièrement celui de vos cartes de crédit. Plus les soldes sur vos cartes sont importants, plus ils monopolisent votre budget et plus vous payez un montant d'intérêt élevé, rendant ainsi difficile le remboursement du capital.

### ▸ Un fonds d'urgence pour parer aux imprévus

Une fois vos cartes de crédit sous contrôle, il vous faudrait alors penser à mettre sur pied un fonds d'urgence. Ce type d'épargne s'avère très utile en cas d'imprévu coûteux. En effet, certaines personnes doivent parfois s'endetter ou piger dans leurs placements parce qu'elles n'ont malheureusement prévu aucune marge de manoeuvre en cas d'ennuis financiers. Un fonds d'urgence efficace devrait être en mesure de couvrir au moins trois mois de salaire. Le CELI est un bon moyen de se créer une réserve. D'autres gens choisissent plutôt le REER. Avant d'opter pour un type de compte plutôt qu'un autre, consultez votre conseiller à ce sujet : il pourra vous aider à identifier le choix le plus avantageux pour vous.

### ▸ Étudier ses taux d'intérêt

Ensuite, toujours en compagnie de votre conseiller, il peut être judicieux d'effectuer une comparaison des différents taux d'intérêt présents dans votre situation financière. Cet exercice peut vous aider à comparer le taux sur vos emprunts et le rendement espéré sur vos placements. Si le taux d'emprunt est plus élevé que le rendement espéré, vous devriez favoriser le remboursement plus rapide de vos dettes. Dans le cas contraire, il serait normalement préférable pour vous de continuer à investir afin de bénéficier pleinement de l'effet des intérêts composés. Si vous êtes accablés de plusieurs dettes, il est possible d'établir certaines priorités pour accélérer le remboursement. Il est judicieux de favoriser le remboursement des dettes dont le taux après impôt est le plus élevé. Par exemple, si vous détenez une marge de crédit dont le taux d'intérêt annuel est de 6 % et un prêt étudiant à un taux de 3,5 %, vous devriez songer à prioriser le remboursement de la marge, d'autant plus que les intérêts sur le prêt étudiant donnent droit à un crédit d'impôt. La consolidation de dettes pourrait également être une option à considérer, un seul prêt étant beaucoup plus facile à gérer.

Bien sûr, chaque situation est différente, et votre conseiller demeure la personne la mieux placée pour vous guider. Idéalement, vous devriez le rencontrer chaque année afin qu'il puisse évaluer avec vous votre valeur nette. Cela lui permettra alors de déterminer si vous êtes sur la bonne voie ou si des ajustements doivent être apportés.

## DOSSIER 21-10-1462

Avis est par les présentes donné que M<sup>me</sup> Josée Ouellette, inf. aux., a été déclarée coupable le 13 mars 2012, des infractions suivantes :

1. Au cours des mois de juin et juillet 2010, a omis ou négligé de procéder à la réalisation de tests sanguins et à la cueillette de renseignements médicaux auprès d'environ 15 clients, et ce, conformément aux directives qu'elle avait reçues, le tout contrairement aux articles 3.01.03, 3.01.05 et 4.01.01 l) du *Code de déontologie des infirmières et infirmiers auxiliaires* ;
2. Au cours des mois de juin et juillet 2010, a consigné des notes fausses ou des informations fictives aux dossiers d'environ 15 clients, concernant la prise ou l'annulation de rendez-vous, commettant ainsi l'acte dérogatoire prévu à l'article 4.01.01 c) du *Code de déontologie des infirmières et infirmiers auxiliaires* ;

Dans la décision sur culpabilité et sanction rendue le 13 mars 2012, le conseil de discipline a imposé à M<sup>me</sup> Ouellette une radiation temporaire d'un mois sur le chef n° 1 et de deux semaines sur le chef n° 2, lesdites périodes de radiation devant être purgées concurremment, et l'a dispensée du paiement des frais et déboursés.

Enfin, le conseil a ordonné à la secrétaire du conseil de procéder à la publication de l'avis de la décision dans un journal circulant dans le lieu où l'intimée a son domicile professionnel, les frais de cette publication devant être assumés par le syndic.

Cette décision ayant été signifiée à l'intimée le 21 mars 2012 et, étant donné qu'elle n'a pas fait l'objet d'un appel, elle est devenue exécutoire le 24 avril 2012.

Le présent avis est donné en vertu de l'article 180 du *Code des professions*.

Montréal, le 2 mai 2012

La secrétaire du conseil,  
France Joseph, avocate

## DOSSIER 21-07-1308

Avis est par les présentes donné que M<sup>me</sup> Marie Boutin, inf. aux., a été déclarée coupable le 4 avril 2012, par le conseil de discipline de l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec, des infractions suivantes et il lui a imposé les sanctions indiquées en regard de chacune de ces infractions (toutes les infractions ont été commises le 27 avril 2007 alors que l'intimée était en fonction au Centre de soins prolongés Grace Dart, situé à Montréal) :

Omission de consigner au dossier l'administration de divers médicaments à des patients, le tout contrairement aux articles 3.01.03, 3.01.05 et 4.01.01 l) du *Code de déontologie des infirmières et infirmiers auxiliaires* (chefs n<sup>os</sup> 1, 2 et 10)

- Radiation temporaire de deux semaines

Inscription d'une note erronée au dossier d'un patient, le tout contrairement aux articles 3.01.03, 3.01.05 et 4.01.01 l) du *Code de déontologie des infirmières et infirmiers auxiliaires* (chef n° 3)

- Radiation temporaire de trois semaines

Inscription de notes fausses aux dossiers de patients, le tout contrairement aux articles 3.01.03, 3.01.05 et 4.01.01 l) du *Code de déontologie des infirmières et infirmiers auxiliaires* (chefs n<sup>os</sup> 5, 7 et 9)

- Radiation temporaire d'un mois

Omission d'administrer divers médicaments à des patients, conformément aux ordonnances médicales en vigueur, le tout contrairement aux articles 3.01.03, 3.01.05 et 4.01.01 l) du *Code de déontologie des infirmières et infirmiers auxiliaires* (chefs n<sup>os</sup> 4, 6 et 8)

- Radiation temporaire de deux mois

Toutes les périodes de radiation précitées doivent être purgées concurremment.

Dans sa décision, le conseil de discipline a dispensé l'intimée du paiement des frais et déboursés. Il a aussi ordonné à la secrétaire du conseil de procéder à la publication de l'avis de la décision dans un journal circulant dans le lieu où l'intimée a son domicile professionnel, les frais de cette publication devant être assumés par le syndic.

Cette décision a été signifiée à l'intimée le 22 mai 2012 par la publication d'un avis à cet effet dans un journal. Étant donné qu'elle n'a pas fait l'objet d'un appel, elle est devenue exécutoire le 26 juin 2012.

Le présent avis est donné en vertu de l'article 180 du *Code des professions*.

Montréal, le 28 juin 2012

La secrétaire du conseil,  
France Joseph, avocate

## DOSSIER 21-10-1478

Avis est par les présentes donné que M<sup>me</sup> Diane Blouin, inf. aux., a été déclarée coupable, le 29 juin 2012, des infractions suivantes :

Les 10 et 11 juillet 2010, alors qu'elle était à l'emploi et dans l'exercice de ses fonctions à la Résidence Le Campagnard Inc., située à Saint-Jean-de-la-Lande-de-Beauce, n'a pas fait preuve de diligence et a été négligente, en omettant de se rendre auprès d'un patient dont la condition s'était détériorée, contrevenant ainsi aux articles 3.01.03, 3.01.05, 3.03.01 et 4.01.01 l) du *Code de déontologie des infirmières et infirmiers auxiliaires*.

Dans la décision sur culpabilité et sanction rendue le 29 juin 2012, le conseil de discipline a imposé à M<sup>me</sup> Blouin une radiation temporaire de quatre mois et l'a dispensé du paiement des frais et déboursés.

Enfin, le conseil a ordonné à la secrétaire du conseil de procéder à la publication de l'avis de la décision dans un journal circulant dans le lieu où l'intimée a son domicile professionnel, les frais de cette publication devant être assumés par le syndic.

Cette décision ayant été signifiée à l'intimée le 4 juillet 2012, et étant donné qu'elle n'a pas fait l'objet d'un appel, elle est devenue exécutoire le 6 août 2012.

Le présent avis est donné en vertu de l'article 180 du *Code des professions*.

Montréal, le 8 août 2012

La secrétaire du conseil,  
France Joseph, avocate

## AVIS DE LIMITATION DU DROIT DE L'EXERCICE

En vertu de l'article 182.9 du *Code des professions*, avis est donné que le comité exécutif de l'OIIAQ, lors de sa séance du 19 juin 2012, a imposé à M<sup>me</sup> Annick Desmarais, dont le domicile professionnel est situé à Boisbriand, l'obligation de suivre et de réussir un cours de perfectionnement d'une durée de 570 heures et de suspendre en totalité son droit d'exercer ses activités professionnelles, et ce, jusqu'à ce qu'elle ait rencontré cette obligation.

Cette décision a été prise en vertu de l'article 55 du *Code des professions*.

La secrétaire de l'Ordre,  
Andrée Bertrand



## Fier assureur des membres de l'Ordre

Nous sommes là pour vous protéger dans l'exercice de vos activités professionnelles! N'hésitez pas à nous contacter pour toute question sur votre programme d'assurance.

1 800 644-0607  
lacapitale.com



La Capitale  
Assurances générales

CABINET EN ASSURANCE DE DOMMAGES

# VOTRE ÉDITEUR EN SANTÉ AU QUÉBEC!

## Mémo-soins

- Un aide-mémoire simple et concis
- Un outil pratique en milieu d'enseignement et en milieu professionnel



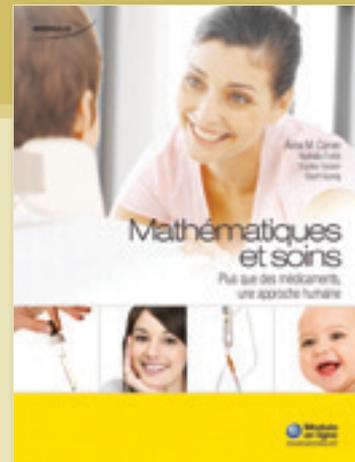
## Sexualité et éthique

- L'outil indispensable pour tout personnel médical et paramédical
- Le premier ouvrage à aborder la question de la sexualité dans les professions du toucher
- De nombreux modèles d'intervention et de gestion de situations « à risque de transgression »
- Des applications cliniques pour mieux intégrer le modèle présenté



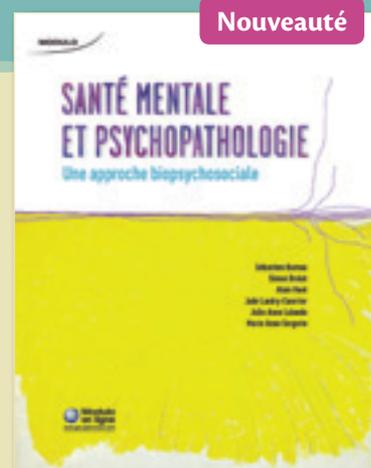
## Mathématiques et soins

- Une nouvelle approche pédagogique
- Un ouvrage adapté à la pratique clinique
- Une démarche simple de résolutions de problème



## Santé mentale et psychopathologie

- Un ouvrage original rédigé par des professeurs de psychologie au collégial
- Une approche intégrée biopsychosociale
- Des notions de santé mentale, d'équilibre et d'hygiène de vie
- Une présentation des grandes catégories de troubles psychologiques



[www.groupemodulo.com/soinsinfirmiers](http://www.groupemodulo.com/soinsinfirmiers)

Pour une présentation départementale, communiquez avec votre représentant:  
[www.groupemodulo.com/representants](http://www.groupemodulo.com/representants)



Ordre des infirmières  
et infirmiers auxiliaires  
du Québec

Montréal, le 30 août 2012

### RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LA FORMATION CONTINUE OBLIGATOIRE DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS AUXILIAIRES DU QUÉBEC

Conformément aux dispositions de l'article 95.3 du *Code des professions*, avis est par la présente donné à tous les membres que le *Règlement modifiant le Règlement sur la formation continue obligatoire des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec* sera adopté, avec ou sans modification, par le conseil d'administration lors de sa séance du 26 octobre 2012. Les modifications projetées visent à remplacer la sanction pouvant être imposée à un membre qui ne s'est pas acquitté des obligations prévues par le règlement, à savoir la « suspension ou la limitation d'exercice » par « une radiation » de son nom du tableau.

Les membres de l'Ordre qui désirent émettre des commentaires relativement à ce projet de règlement peuvent le faire uniquement par écrit en les transmettant à mon intention par télécopieur au numéro suivant : 1 514 282-0631 ou par courrier électronique à l'adresse suivante :

**reglements@oiiq.org**

La secrétaire de l'Ordre,  
Andrée Bertrand

## RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LA FORMATION CONTINUE OBLIGATOIRE DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS AUXILIAIRES DU QUÉBEC

*Code des professions* (L.R.Q., c. C-26, a. 94, par. o)

### SECTION I

#### COMITÉ D'INSPECTION PROFESSIONNELLE

1. Le Règlement sur la formation continue obligatoire des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec (c. C-26, r. 159) est modifié par le remplacement, à l'article 12, de « suspend ou limite son droit d'exercice de la profession » par « le radie du tableau de l'Ordre ».
2. L'article 13 de ce règlement est modifié par le remplacement de « La suspension ou la limitation » par « La radiation ».
3. Le présent règlement entre en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2013.

Des rabais exclusifs?

**C'est réglé.**



Profitez de rabais de groupe  
**additionnels** sur vos assurances  
automobile, habitation et  
véhicules récréatifs



OBTENEZ UNE SOUMISSION

**1 866 244-0839**  
[lacapitale.com/oiaq](http://lacapitale.com/oiaq)



CONCOURS  
*Costa Rica  
me voilà!*

Gagnez un voyage d'une valeur de **7 500 \$**  
Demandez une soumission pour participer.  
Détails et règlement sur [lacapitale.com/concoursgrupe](http://lacapitale.com/concoursgrupe)



Ordre des infirmières  
et infirmiers auxiliaires  
du Québec

**La Capitale**  
Assurances générales



Cabinet en assurance de dommages

Un monde  
de possibilités

## SANTÉ ET GÉRONTOLOGIE

### COURS AUTOMNE 2012

#### GÉRONTOLOGIE

- **Déficits cognitifs - approche et communication**  
23 novembre (7 heures) ..... 132\$
- **Gestion des symptômes de la démence**  
26 novembre (7 heures) ..... 132\$
- **Le service des repas en CHSLD**  
3 décembre (7 heures) ..... 132\$
- **Mieux connaître la personne âgée**  
6 décembre (7 heures) ..... 132\$
- **Le leadership infirmier en CHSLD (volet 1)**  
30 novembre (7 heures) ..... 132\$

Les taxes sont incluses dans les coûts de formation.

#### SOINS PALLIATIFS

- **Le contrôle de la douleur (pour infirmières auxiliaires)**  
7 décembre (7 heures) ..... 132\$
- **Interventions et traitements appropriés en fin de vie**  
22 novembre (7 heures) ..... 132\$
- **L'approche à la mort**  
10 octobre (7 heures) ..... 132\$
- **Le soulagement de la douleur (pour préposés aux bénéficiaires)**  
7 novembre (7 heures) ..... 132\$

#### FORMATIONS CRÉDITÉES

- **RCR professionnels de la santé**  
19 novembre (4 heures) ..... 90\$

#### DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

- **Communiquer efficacement en équipe de travail**  
21 septembre (7 heures) ..... 148\$
- **Rédaction des notes d'évolution au dossier**  
28 septembre (7 heures) ..... 132\$
- **Comment démystifier les pansements - Soins de plaies**  
2 novembre (7 heures) ..... 132\$
- **Soins de plaies**  
(Expertise développée - volet 1)  
4 octobre (7 heures) ..... 160\$  
(Expertise développée - volet 2)  
11 octobre (7 heures) ..... 160\$  
(Expertise développée - volet 3)  
18 octobre (7 heures) ..... 160\$
- **Les troubles de la personnalité**  
15 octobre (7 heures) ..... 132\$
- **L'examen clinique cardio-vasculaire, respiratoire et abdominal**  
À déterminer (14 heures) ..... 246\$
- **Le syndrome métabolique**  
À déterminer (7 heures) ..... 132\$
- **Les troubles musculo-squelettiques**  
15 novembre (7 heures) ..... 132\$

Pour vous inscrire, veuillez télécharger le formulaire d'inscription disponible sur notre site Internet:

? [www.collegemv.qc.ca/fc](http://www.collegemv.qc.ca/fc)  
Rubrique Séminaires en gérontologie et en santé

## FORMATION PROFESSIONNELLE EN SOINS DE PIEDS

Offerte exclusivement aux membres de l'OIIQ et de l'OIIAQ. Reconnue par l'AIISPQ et l'AIASP.

### Formation de 135 heures

- **Régulière** (un jour par semaine + deux fins de semaine) **ou**
- **Intensive** (trois semaines et demie)

Pour connaître tous les détails et pour vous inscrire consultez notre site Internet:

? [www.collegemv.qc.ca/fc](http://www.collegemv.qc.ca/fc)  
Rubrique Microprogrammes

Tél. : 514 278-3535, poste 5260  
Sans frais : 1 800 700-0623, poste 5260  
Courriel : sdp@collegemv.qc.ca

#### LIEU DE FORMATION

Cégep Marie-Victorin ♦ pavillon Bélanger  
767, rue Bélanger, Montréal (Québec) H2S 1G7

? [www.collegemv.qc.ca/fc](http://www.collegemv.qc.ca/fc)



Jean-Talon

# Formez-vous sans sortir de chez vous!

Nos **cours en ligne**  
sont reconnus pour la  
formation continue

Durée : 10 heures  
Horaire de jour et de soir

Des formations  
en ligne adaptées à  
votre emploi du temps

- > *Cardiologie 1 : angine stable et angine instable*
- > *Cardiologie 2 : infarctus du myocarde*
- > *Pneumologie : MPOC*
- > *Déficits cognitifs*
- > *Prévention des infections nosocomiales*
- > *Insuline, opiacés, solutés et anticoagulants*
- > *La schizophrénie et les principaux troubles psychotiques*
- > *Les troubles de l'humeur*

Information et inscription : [www.csbe.qc.ca/oiaaq](http://www.csbe.qc.ca/oiaaq)



Ordre des infirmières  
et infirmiers auxiliaires  
du Québec

